

DOSSIER

Entrepreneuriat

Nombreux sont les membres de l'Ordre
à se lancer dans l'entrepreneuriat.
Qu'est-ce qui motive ce choix ?

Geneviève Dutil, ing.

La force tranquille

ing.



**Profitez d'économies
annuelles avec notre
offre bancaire privilégiée
pour les ingénieurs et
diplômé(e)s en génie**

Découvrez vos avantages
et privilèges à [**bnc.ca/ingenieur**](https://bnc.ca/ingenieur)

ÉTUDE | Novembre 2022

L'entrepreneuriat en génie au Québec et son écosystème



6

Mot de la présidente

L'entrepreneuriat en génie
Au cœur d'une société innovante !

8

Geneviève Dutil, ing.

La force tranquille

Ingénieure en génie mécanique, Geneviève Dutil, qui a créé l'entreprise LX Sim en 2010 avec son conjoint, fait fi des préjugés ou des modèles tout faits pour mener sa vie professionnelle.



24

Dossier **Entrepreneuriat**

Nombreux sont les membres de l'Ordre à se lancer dans l'entrepreneuriat. Qu'est-ce qui motive ce choix ? Quels sont les outils mis à leur disposition pour éviter les écueils ? Qu'en est-il de la reprise d'entreprise ?



Génie en pratique

12 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

14 ENCADREMENT
PROFESSIONNEL

16 ÉTHIQUE ET
DÉONTOLOGIE

20 LÉGISLATION
ET JURISPRUDENCE

Portraits de génie

38 ÉTUDE
L'ENTREPRENEURIAT EN GÉNIE
AU QUÉBEC ET SON ÉCOSYSTÈME

46 PARCOURS D'ENTREPRISE
COOPÉRATIVE D'INGÉNIERIE ALTE

48 PROFESSIONNELLE
FORMÉE À L'ÉTRANGER
CÉLESTE ROBERT, ING.

Relève en génie

56 SIMON LAPOINTE, CPI
INFLUENCER LA VIE
DES AUTRES

Vie de génie

- 45** SAVIEZ-VOUS QUE...
- 50** RETOUR SUR LE COLLOQUE
- 52** COMITÉS RÉGIONAUX
- 58** AVIS
- 60** AVIS DE RADIATION 2022-2023
(Défaut de cotisation annuelle)
- 69** AVIS DE RADIATION
(Défaut de formation continue
obligatoire)
- 71** NOUVELLE COHORTE
D'INGÉNIEURS ET
INGÉNIEURES EN TITRE
- 72** MOSAÏQUE

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec a comme mission d'assurer la protection du public en agissant afin que les ingénieurs et les ingénieuses servent la société avec professionnalisme, conformité et intégrité dans l'intérêt du public.

Conseil d'administration 2022-2023

Région 1 • Grande région de Montréal

Menelika Bekolo Mekomba, ing.,
M. ing., DESS
Sandra Gwozdz, ing., FIC
Carole Lamothe, ing.
Béatrice Laporte-Roy, ing.
Sophie Larivière-Mantha, ing., MBA
Nathalie Martel, ing., M. Sc. A., PMP

Région 2 • Autres régions

Maxime Belletête, ing.
Christine Mayer, ing., M. Sc. A.
Michel Noël, ing., M. Sc. A., ASC

Région 3 • Grande région de Québec

Marco Dubé, ing.
Michel Paradis, ing., M. Sc.

4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Joëlle Calce-Lafrenière, Adm. A., MBA
Alain Larocque, CRHA, ASC
Diane Morin, MBA
Catherine Nadeau

Directeur général

Louis Beauchemin, ing.

Directrice des communications (intérim) Sylvia Morin

Rédactrice en chef

Sandra Etchenda, réd. a.
514 845-6141, poste 3123
setchenda@oiq.qc.ca

Graphisme

Turcotte design

Photos

Denis Bernier

Maquillage

Stéphanie Villemaire

Révision

Rédaction Scriptoria

Correction

Marie-Andrée L'Allier

Collaboration

Clémence Cireau
M^{re} Martine Gervais
Marie-Julie Gravel, ing.
Pascale Guéricolas
Mélanie Larouche
Valérie Levée
M^{re} Patrick Marcoux
Philippe-André Ménard, ing.

PUBLICITÉ

Dominic Desjardins
CPS Média inc.
450 227-8414, poste 309

Plan est publié 6 fois par année par la Direction des communications de l'Ordre des ingénieurs du Québec. La revue vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'ingénieur et sur les services de l'Ordre. **Plan** vise aussi à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions exprimées dans **Plan** ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. La teneur des textes n'engage que les auteurs.

Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans **Plan** ne sont en aucune façon approuvés, recommandés ni garantis par l'Ordre. Le statut des personnes dont il est fait mention dans **Plan** était exact au moment de l'entrevue.

Nous appliquons les principes de la rédaction épicienne dans les articles du présent numéro.

Envoi de Poste-publications • n° 40069191

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0032-0536

Droits de reproduction, totale ou partielle, réservés

© Licencié de la marque **Plan**, propriété de l'Ordre des ingénieurs du Québec

📍 1801, avenue McGill College, 6^e étage
Montréal (Québec) H3A 2N4

📞 514 845-6141 1 800 461-6141 📠 514 845-1833 🌐 oiq.qc.ca

Diffusion
61 566

Tirage
16 600 exemplaires

Impression
Imprimeries Transcontinental inc.



Cette revue est
imprimée
sur du papier
carboneutre.

in Joignez-vous au réseau
LinkedIn de l'Ordre
bit.ly/LinkedInOIQ

f Échangez sur divers
sujets d'ingénierie
facebook.com/oiq.qc.ca

🐦 Restez branchés sur l'actualité
twitter.com/OIQ

📺 Suivez notre actualité en vidéo
bit.ly/YoutubeOIQ

📷 Abonnez-vous à
notre compte Instagram
instagram.com/ordreingenieursqc

✉️ Faites-nous part
de vos commentaires
et de vos suggestions
plan@oiq.qc.ca

💬 Dialoguez avec
la présidente
blogue@oiq.qc.ca

Mot de la présidente

Sophie Larivière-Mantha,
ing., MBA



L'ENTREPRENEURIAT EN GÉNIE

Au cœur d'une société innovante!

Chères consœurs, chers confrères,
Le 23 novembre, lors d'un midi-conférence à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, j'ai eu le plaisir de dévoiler l'étude *L'entrepreneuriat en génie au Québec et son écosystème* et de présenter ma vision du rôle des ingénieures et ingénieurs au sein de la société québécoise.

Cette nouvelle étude réalisée par Aiseo Conseil dresse le portrait des ingénieures et ingénieurs qui choisissent l'entrepreneuriat. Elle met en lumière des pistes d'actions pour rendre l'écosystème de ces ingénieures et ingénieurs encore plus dynamique et porteur de valeur.

L'ÉTUDE EN QUELQUES CHIFFRES

Saviez-vous que :

- 15% des ingénieures et ingénieurs déclarent posséder leur propre entreprise;
- 19% des membres de l'Ordre qui ne possèdent pas d'entreprise à l'heure actuelle ont l'intention de se lancer en affaires d'ici dix ans;

- 50% des étudiantes et étudiants en génie ont l'intention de créer une entreprise à un moment dans leur carrière;
- 36% des entrepreneures et entrepreneurs en génie exportent; une proportion trois fois plus élevée que pour l'ensemble des PME canadiennes.

Je vous invite à consulter les principaux faits saillants de cette étude aux pages 38 et 39 de ce numéro, et à lire l'intégralité cette étude que vous trouverez sur notre site Web dans la section « Publications » : « Grands dossiers ».

DES PARCOURS INSPIRANTS

Dans ce numéro de *Plan* consacré à l'entrepreneuriat, découvrez des membres de différentes disciplines du génie aux parcours inspirants. Vous y trouverez des portraits de jeunes ingénieures et ingénieurs qui ont décidé de fonder leur propre entreprise. Ainsi, vous saurez ce qui les a inspirés et motivés à se lancer en affaires.

Selon moi, les petites et moyennes entreprises (PME) contribuent à la croissance de l'écosystème économique du Québec. Par leur désir de trouver des solutions concrètes, les ingénieures et ingénieurs

répondent aux enjeux actuels de la société, entre autres pour s'adapter au réchauffement climatique et à la rareté de la main-d'œuvre. Ils et elles y jouent un rôle essentiel par leur leadership, leur capacité d'innovation et leur vision avant-gardiste.

Vous constaterez à quel point toutes les facettes de la culture entrepreneuriale sont bien ancrées chez les ingénieures et ingénieurs du Québec !

DES OUTILS POUR LES MEMBRES

Nous présentons en outre divers programmes d'accompagnement offerts dans plusieurs facultés et écoles de génie en matière de démarrage d'entreprises spécialisées notamment dans les technologies propres et la cybersécurité.

NOUVEAU GOUVERNEMENT ET COLLABORATION CONTINUE

Je tiens à féliciter M. Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable du domaine du bâtiment, ainsi que M^{me} Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, pour leur nomination.

Je leur réitère notre volonté de collaborer pour faire avancer la mise en place de la surveillance obligatoire des travaux de construction, une mesure essentielle à la protection du public et qui se pratique ailleurs au Canada. Sans oublier notre détermination à poursuivre nos efforts quant à l'adoption du nouveau *Code de déontologie des ingénieurs*. Il est important de moderniser notre code actuel datant de 1976 et de l'adapter à l'évolution de la profession et aux besoins de notre société.

Je vous souhaite une excellente lecture sur le sujet passionnant de l'entrepreneuriat en génie et son écosystème.

Sophie Larivière-Mantha, ing., MBA



GENEVIÈVE DUTIL, ING.

La force tranquille

**Ingénieure en génie mécanique,
Geneviève Dutil, qui a créé l'entreprise
LX Sim en 2010 avec son conjoint,
fait fi des préjugés ou des modèles
tout faits pour mener sa vie
professionnelle.**

Par Pascale Guéricolas

Photos : Denis Bernier

« **J**e ne suis pas sûre que cela vaut la peine de me mettre en avant. » Cette réaction de Geneviève Dutil à une demande d'entrevue pour *Plan* n'a rien à voir avec de la fausse modestie. En fait, elle résume bien la personnalité d'une femme cohérente avec ses choix de carrière. Cette entrepreneure ayant fait partie des 100 dirigeantes canadiennes mises en nomination en 2016 au classement W100, un des plus importants programmes de célébration de l'entrepreneuriat du pays, ne croit plus à l'efficacité de la hiérarchie. Oui, c'est vrai, sur papier elle préside LX Sim – une entreprise spécialisée en simulation par ordinateur et optimisation de produits, fondée avec son conjoint, Alessandro Del Mistro. Cependant, tout le personnel de la firme a le même statut et travaille sans directeur, sans vice-président ni gestionnaires.

Ce tournant majeur vers un modèle d'entreprise libérée et autogérée, l'ingénieure en a eu l'idée en 2018, alors qu'un formateur attire son attention sur cette nouvelle

«Ma mère, qui travaillait à son compte, me parlait souvent de sa facilité à faire ses propres horaires, et mon arrière-grand-père a lancé en 1920 S Huot, une entreprise d'usinage qui existe encore à Québec. »

— Geneviève Dutil, ing. —
LX Sim



tendance en gestion à l'École d'entrepreneurship de Beauce. «J'avais envie que LX Sim se recentre sur son cœur de métier, le génie, et que tous ceux et celles qui travaillent chez LX Sim suivent leurs clients, depuis l'élaboration du projet jusqu'à la facturation, en passant par la réalisation, explique-t-elle. Notre but, c'est d'aider les entreprises et tous les gens qui nous contactent à être plus efficaces. Il semble donc logique qu'on les accompagne tout au long des étapes.»

Geneviève Dutil a mis en marche cette minirévolution avec le calme et la force tranquille qui la caractérisent, sans oublier sa capacité de dialogue. Peu à peu, les membres de l'organisation se sont répartis certains domaines comme la gestion du parc informatique et la préparation des budgets. La tenue des livres ou la gestion des réseaux sociaux incombent maintenant à des sous-traitants. Cette façon de faire fonctionne bien, si l'on en juge par la qualité des contrats décrochés par LX Sim dans un secteur en pleine expansion. Le transport et l'industrie du divertissement occupent une place de choix dans les mandats réalisés par cette équipe, qui aide les entrepreneurs à valider et à améliorer l'efficacité de systèmes mécaniques. L'utilisation de logiciels spécialisés permet en effet de vérifier l'aérodynamisme de certains équipements, de réduire leur poids, de concevoir des pièces, sans avoir à construire des prototypes coûteux et en gagnant un temps précieux. Certains inventeurs font donc appel aux services de LX Sim pour vérifier si leur projet a réellement un potentiel de production.

L'entreprise installée à Bromont, en Estrie, occupe un créneau bien niché. Si, au début, il fallait expliquer le concept de la simulation à un public potentiel, aujourd'hui les choses sont plus claires. Sauf que Geneviève Dutil ne cherche pas une croissance à tout prix, qui obligerait l'équipe d'ingénierie à soumissionner à des projets qui lui semblent aléatoires. Ensemble,

l'équipe a d'ailleurs bâti un tableau pour mesurer le risque des clients qui s'adressent à LX Sim, et elle précise bien à ses interlocuteurs que le respect fait partie des valeurs essentielles de la PME.

LA SIMULATION COMME ARME MASSIVE D'EFFICACITÉ

Les applications possibles de l'univers virtuel que propose l'entreprise ont peu de limites. Il peut s'agir aussi bien de visualiser les écoulements de fluides dans une machine distributrice de pâte à papier que de concevoir une rampe pour BMX sécuritaire destinée au Cirque du Soleil ou le siège aérodynamique d'un vélo à main pour Cyclisme Canada. Sans parler de la façon dont une structure peut subir des dommages lorsque le passage d'un train tout proche produit un déplacement d'air.

C'est en travaillant chez Bombardier Produits récréatifs (BRP) que Geneviève Dutil et Alessandro Del Mistro ont découvert ce nouvel outil. Pendant huit ans, cette mordue des moteurs a travaillé chez ce fabricant de motoneiges et de motomarines, des «jouets pour adultes», comme elle les nomme. Elle y concevait des pièces avec le soutien des mécanos et des laboratoires d'essais. «C'était le *nec plus ultra* du développement de produits, se souvient l'ingénieure, car l'entreprise y mettait beaucoup de moyens. J'ai beaucoup travaillé sur les suspensions, en faisant aussi des essais de motoneiges.»

À la fin des années 2000, la simulation d'ingénierie arrive. «On a commencé à travailler sur des logiciels qui permettaient de régler les défauts d'une pièce bien plus rapidement que lorsqu'on la fabriquait en 3D», relate l'ingénieure. Conscients du potentiel qu'offre ce nouvel univers, Alessandro Del Mistro et Geneviève

Dutil quittent Bombardier. Leur maison vendue, ils investissent l'argent dans LX Sim à Bromont, en 2010. Rien ne les arrête, pas plus le scepticisme des entreprises qui ne connaissent pas ce genre de service que les réticences des banques. Au fond, Geneviève Dutil prend conscience de son intérêt pour l'entrepreneuriat, elle qui avait fait un MBA tout en étant employée chez BRP. «Ma mère, qui travaillait à son compte, me parlait souvent de sa facilité à faire ses propres horaires, et mon arrière-grand-père a lancé en 1920 S Huot, une entreprise d'usinage qui existe encore à Québec», indique-t-elle.

LA PASSION DES MOTEURS

Voler de ses propres ailes la rapproche peut-être aussi de ses années d'adolescence, alors qu'elle passe des heures en compagnie de son père à réparer des moteurs de voitures et à confectionner des modèles réduits. Une passion qui la pousse à s'inscrire au baccalauréat en génie mécanique à l'Université Laval en 1996, puis à devenir chef de piste de l'année, deux ans plus tard, au Championnat canadien de Formule Ford. Minutieuse, rigoureuse, attentive, elle se taille assez facilement une place dans un univers masculin. Même chose plus tard chez BRP, où ses collègues ingénieurs

la sollicitent pour tester et ajuster les suspensions sur les motoneiges, «qui ne sont pas toujours destinées à des gars mesurant 6 pieds !», leur faisait-elle remarquer gentiment.

Éprouvant toujours autant d'intérêt pour sa profession, cette mère de deux adolescents prône cependant une vie marquée par l'équilibre entre le travail et tout le reste. Si elle a un moment caressé le rêve de développer davantage les marchés étrangers, l'investissement en temps et en énergie que cela nécessite la pousse pour l'instant vers d'autres choix. «C'est vraiment rare que je travaille plus de 40 ou 45 heures par semaine, affirme cette mordue de sports. J'aime LX Sim, mais pas au point de ne faire que ça.»

Mesurée et tranquille en apparence, Geneviève Dutil adore la sensation liée à la sécrétion d'adrénaline que lui procurent les défis d'une descente en vélo de montagne ou une course avec son kart de compétition en circuit en compagnie de son fils. Sans parler des randonnées en moto. Et l'avenir de LX Sim dans tout ça ? Après avoir tourné le dos au modèle de l'entreprise classique «qui compte deux étages de VP qui ne sont pas toujours essentiels», l'ingénieure songe à un style d'affaires plus approprié à ce système autogéré. «Peut-être une coopérative de travail. Au fond, c'est peut-être l'évolution naturelle pour une entreprise comme la nôtre.» ■

Nouvel onglet à l'outil géolocalisateur.

Visualisez les projets ouverts
au BSDQ près de vous !



Formations en ligne

pour les

PROFESSIONNEL.LE.S
DU BÂTIMENT

Contech Bâtiment
accompagne les ingénieur.e.s
dans le développement
de leur expertise

**DÉCOUVREZ NOTRE
CALENDRIER DE FORMATIONS**

Profitez de **50 \$ de rabais**
à l'achat de 3 formations et plus



formations.contech.qc.ca

**CODES ET
RÉGLEMENTATIONS**

**EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

**ENVELOPPE
DU BÂTIMENT**

LÉGAL

**OPÉRATIONS ET
TECHNIQUES DU BÂTIMENT**

MANAGEMENT

VIRAGE NUMÉRIQUE

Con**tech**
BÂTIMENT

Des batteries modulaires pour de multiples applications

En proposant une solution 100 % personnalisable de batteries aux ions de lithium pour véhicules électriques, SysNergie, une jeune entreprise sherbrookoise, répond à une demande exponentielle et soutient par son offre la transition écologique des transports au Québec.

Par Clémence Cireau

SysNergie, c'est le mélange du système et de l'énergie; l'alliage des génies mécanique, électrique et informatique. Mais SysNergie est avant tout une histoire de passion commune, d'amitié entre deux jeunes ingénieurs et un candidat à la profession d'ingénieur aux compétences complémentaires : Louis Pelletier, ing., titulaire d'une maîtrise en génie informatique, Pascal Messier, ing., doctorant en génie électrique, et Félix-Antoine Lebel, CPI, diplômé en génie mécanique et doctorant en génie électrique. Tous les trois sont diplômés de l'Université de Sherbrooke.

Attirés par l'électrification des transports, Louis Pelletier, Pascal Messier et Félix-Antoine Lebel se rencontrent lorsqu'ils participent à un projet de conception d'une moto électrique à l'Université de Sherbrooke, projet nommé EMUS. La moto était équipée d'une batterie aux ions de lithium de 15 kWh lui permettant une autonomie de plus de 150 km en une seule charge. «Ce projet précurseur nous a tellement plu que nous avons décidé de nous lancer dans une nouvelle aventure ensemble, en prolongeant cette effervescence, se rappelle Félix-Antoine Lebel. Nous nous sommes demandé : que

pouvons-nous apporter de notre expérience dans un marché en pleine expansion?»

La réponse leur est apparue assez vite. «Il nous a semblé qu'il y avait un manque flagrant de batteries de qualité adaptables en plusieurs formats et pour différentes utilisations, indique Félix-Antoine Lebel. Comme l'explique Louis Pelletier, «l'industrie automobile a développé ces dernières années une innovation précieuse en ce qui concerne les batteries des véhicules électriques. Les budgets investis sont colossaux et il existe de nombreuses équipes spécialisées, mais tout cela reste en vase clos. Les entreprises qui ont besoin d'une batterie adaptée à leurs produits ne peuvent pas simplement appeler les constructeurs automobiles».

L'idée de SysNergie était née. Les trois amis consacrent d'abord une année à travailler en collaboration avec l'incubateur Espace-inc, «un passage extrêmement utile pour tous les aspects non techniques», précise Pascal Messier. L'entreprise, qui a été incorporée en février 2022, propose maintenant une plateforme de batteries au lithium modulaires pouvant s'adapter à toutes sortes d'applications, et dont la gestion

« Si nous recevons une demande urgente, ou s'il y a une rupture d'approvisionnement, nous devons être capables de nous adapter tout de suite et de créer une nouvelle pièce en moins d'une semaine, à l'image de Tesla. »

— Louis Pelletier, ing. —
SysNergie



▲ Louis Pelletier, ing., Pascal Messier, ing.,
et Félix-Antoine Lebel, CPI

électronique est déjà complètement intégrée. « Notre objectif est d'apporter une solution personnalisée, clés en main, à tous les concepteurs qui ont besoin d'une batterie de qualité mais qui n'ont pas le savoir-faire en interne », résume Pascal Messier.

SysNergie développe aujourd'hui sa plateforme avec des clients en robotique industrielle mobile, un secteur peu desservi par des batteries modulaires de haute qualité. « Nous voulons être un catalyseur pour d'autres entreprises, afin qu'elles puissent se focaliser sur leur valeur ajoutée, leurs robots, le développement des algorithmes d'intelligence artificielle, sans que la batterie soit un souci », ajoute Louis Pelletier. « Dans un proche avenir, nos batteries pourraient servir aux fabricants de vélos électriques, de minipelles, ou même à la conversion électrique des véhicules, estime Félix-Antoine Lebel. Nous imaginions qu'il y aurait un engouement, mais nous avons sous-estimé sa force ! »

UNE TECHNOLOGIE MATURE

SysNergie peut s'appuyer sur des batteries au lithium qui ont fait leurs preuves. « Avec la même quantité, le même poids, nous doublons la capacité de la batterie, affirme Pascal Messier. Il est ainsi possible d'envisager de développer le secteur de l'aviation électrique, ce qui était inimaginable il n'y a pas si longtemps. » Sur le plan de la durabilité, les batteries au lithium résistent trois fois plus longtemps que les batteries au plomb. « Le lithium n'a aucune conséquence néfaste sur la santé, contrairement aux composantes des batteries au plomb, dit Félix-Antoine Lebel. Le principal défi des concepteurs de batteries au lithium reste leur réaction aux températures élevées. Notre priorité est qu'elles soient le plus sécuritaires possible grâce à l'ajout d'un boîtier hermétique et de systèmes de gestion des paramètres très précis. »

UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE ET DE RELOCALISATION

Les batteries de SysNergie sont fabriquées au Québec. Les trois cogérants souhaitent établir une ligne de production d'ici deux ans dans la province. « La mondialisation nous a rendus précaires, indique Louis Pelletier. Nous avons l'intention d'établir une filière des batteries au lithium, et donc de rapatrier les compétences industrielles sur notre territoire. Nous devons être résilients pour faire face aux ruptures dans les chaînes d'approvisionnement dues, entre autres, à des crises politiques. »

Louis Pelletier, Pascal Messier et Félix-Antoine Lebel fondent leurs méthodes de travail sur le principe de la conception logicielle (*software*), où la seule constance est le changement. « Si un client ou une cliente a une demande urgente, ou s'il y a une rupture d'approvisionnement, nous devons être capables de nous adapter tout de suite et de créer une nouvelle pièce en moins d'une semaine, à l'image de Tesla, mentionne Louis Pelletier. Les produits proposés sont conçus pour être réutilisables ou recyclables. »

Les trois associés cherchent activement des ingénieurs et ingénieures de tous les domaines du génie pour que leur projet atteigne l'envergure rêvée. « Nous voulons décloisonner les différents domaines du génie, souligne Félix-Antoine Lebel. C'est inscrit dans l'ADN de notre fusion. Nous croyons en la collaboration – et non aux structures hiérarchiques – au sein de notre entreprise et avec les autres parties prenantes du domaine, notamment les universités avec lesquelles l'entreprise élabore des partenariats de recherche. Travailler ensemble est ce qui nous sauvera dans le contexte très difficile dans lequel nous vivons. » ■



En collaboration avec Réjean Daudelin, ing.

Inspecteur à la surveillance de l'exercice – domaine de l'automatisation

L'AUTOMATISATION ET LES ACTES RÉSERVÉS AUX INGÉNIEURS ET INGÉNIEURES

Alors que l'automatisation des machines et des procédés industriels ne cesse d'évoluer et de se développer, la question se pose : quels actes liés à l'automatisation relèvent des membres de l'Ordre ? Au moment où ce domaine devient chaque jour plus présent dans notre environnement, cette information est indispensable.

En milieu industriel, la conception, la réalisation et la validation des systèmes dépendent de plus en plus de l'automatisation. Ce mode d'organisation peut avoir des répercussions sur la sécurité du public et sur le partage des responsabilités entre les professionnels et professionnelles intervenant à une étape ou une autre du processus d'automatisation.

MACHINES ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Dans la nouvelle version de la *Loi sur les ingénieurs*, en vigueur depuis septembre

2020, les activités réservées aux ingénieurs et ingénieures concernent des ouvrages qui sont définis de façon plus englobante qu'auparavant. L'automatisation faisant partie intégrante d'un ouvrage ou d'un équipement industriel, cette activité se rapporte, selon l'article 3 de la *Loi*, aux systèmes utilisant l'«énergie sous forme mécanique, électrique ou thermique». Autre nouveauté de ce même article, les procédés industriels constituent une nouvelle catégorie d'ouvrages d'ingénierie. Désormais, la programmation, la régulation et l'instrumentation, parties intrinsèques de l'automatisation, relèvent clairement du champ de pratique des ingénieurs et ingénieures. Tout cela



sert en effet à exercer un contrôle sur les machines et les procédés industriels.

Au-delà des principes généraux relatifs à la nouvelle *Loi sur les ingénieurs*, l'article 2 décrit les activités réservées aux membres de l'Ordre. Ainsi, afin de préparer certains documents d'ingénierie concernant l'automatisation, les ingénieurs et ingénieures devront procéder en amont à la préparation d'une analyse fonctionnelle pour anticiper, selon les principes de l'ingénierie, le fonctionnement des systèmes ou des procédés. Ils et elles contribueront également à l'analyse des risques afin de prévoir les éléments importants de sécurité, de fiabilité, de durabilité et opérationnels qu'il faut inclure dans la programmation.

UN CAHIER DES CHARGES

Par la suite, les ingénieures et ingénieurs définissent les standards pour la programmation et préparent la description fonctionnelle, aussi appelée cahier des charges. Généralement, cela inclut une description du procédé, des instruments utilisés, des séquences de traitement en lot, de même que des renseignements sur les arrêts, les départs, les boucles de régulation ainsi que sur les modes d'opération des dispositifs et des équipements, sur l'état des unités fonctionnelles, les seuils d'alarme, les interverrouillages. Document complémentaire à la description fonctionnelle, le logigramme permet par ailleurs de décrire de façon visuelle la structure du programme, les séquences de démarrage et d'arrêt du procédé ainsi que la procédure d'urgence ou toute autre séquence d'opération.

Dans le domaine de l'automatisation, la préparation d'un plan de validation ou d'un protocole d'essais du programme ou de l'ouvrage automatisé est très importante. Les ingénieures et ingénieurs peuvent participer aux essais, mais des personnes exerçant d'autres professions y contribuent également : techniciens et techniciennes, technologues, spécialistes de l'informatique ou du logiciel. L'équipe de validation prépare et présente le rapport qui détaille les vérifications effectuées, les déficiences constatées, ainsi que les corrections apportées. Cependant, ce document doit se référer au plan de validation préparé par un ingénieur ou une ingénieure, comme le précise l'article 2 de la *Loi sur les ingénieurs* en ce qui a trait aux essais et à la surveillance des travaux (paragraphes 2^o et 3^o).

Enfin, certaines entreprises exigent maintenant un certificat d'acceptation finale attestant que les équipements, les machines ou les cellules robotiques automatisées sont sécuritaires et conformes aux exigences, mais ce document ne constitue pas encore une obligation. Pourtant, la sécurité du public et des employés dépend de l'utilisation de ces appareils automatisés. Les membres de l'Ordre ont donc la responsabilité de prévenir les risques relatifs à l'exécution de ces programmes et d'offrir un milieu fiable, sécuritaire et durable, comme le précise la *Loi sur les ingénieurs*. ■

Pour en savoir plus, consultez le *Guide de pratique professionnelle* «Exercice de l'ingénierie et activités réservées à l'ingénieur».

Éthique et déontologie

Par M^e Martine Gervais, avocate

Chef d'équipe de la gestion des demandes d'enquête et conseillère juridique au Bureau du syndic et Philippe-André Ménard, ing. Syndic adjoint

L'INGÉNIERIE : DES CHIFFRES... ET DES MOTS

Pour bien des gens, l'ingénierie est surtout une affaire de chiffres. Mais c'est aussi une affaire de mots. Certes, faire des calculs, c'est important, mais bien communiquer avec ses collègues ou ses clients peut s'avérer tout aussi primordial. Car quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, les mots ont un sens et un poids.

Avant d'aller plus loin, soulignons que, parmi les compétences transversales¹ qui constituent les fondements des compétences de tous les ingénieurs et ingénieures, l'Ordre mentionne « communiquer efficacement ». C'est pourquoi la communication est l'une des compétences évaluées pour l'obtention du permis d'ingénieur, tout comme elle est évaluée lors des inspections professionnelles en cours de carrière.

Ainsi, de récentes décisions du Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec (CDOIQ) nous rappellent qu'une communication efficace, claire, concise, sans ambiguïté et adaptée au contexte et aux interlocuteurs est toujours de rigueur.

SOYONS CLAIRS

Dans une première affaire, l'ingénieur devait évaluer la faisabilité d'installer une terrasse sur le toit d'une résidence privée. Lors de sa

visite des lieux, il a donné aux propriétaires un avis verbal favorable.

Cependant, au cours des semaines suivantes, il a produit trois rapports différents, incomplets ou ambigus selon la preuve, en réponse notamment à des préoccupations exprimées par l'entrepreneur embauché par les propriétaires.

L'ingénieur a reconnu avoir ainsi enfreint l'article 3.02.04 du *Code de déontologie des ingénieurs*, qui précise ceci :

« L'ingénieur doit s'abstenir d'exprimer des avis ou de donner des conseils contradictoires ou incomplets et de présenter ou utiliser des plans, devis et autres documents qu'il sait ambigus ou qui ne sont pas suffisamment explicites. »

Voici ce que le Conseil de discipline a écrit à ce propos dans sa décision (CDOIQ 22-190612, 7 janvier 2021) :



«[44] Il importe de souligner que plus [les avis exprimés] par l'ingénieur sont clairs, complets et basés sur des documents explicites, plus ils sont susceptibles d'être perçus comme étant rationnels et justes ce qui favorise l'adhésion du client et sa satisfaction.

«[45] Dans les faits, non seulement cette conduite est souhaitable, mais elle constitue une bonne pratique répondant aux exigences élevées entourant l'exercice sécuritaire de la profession d'ingénieur, à savoir faire preuve de rigueur et de précision, et offrir un service de qualité qui est adapté aux besoins du client.»

Dans une deuxième affaire, l'ingénieur avait accepté un mandat de conception, surveillance des travaux et attestation de conformité pour la réalisation d'un mur poids de roches, visant à stabiliser le terrain des clients. Ceux-ci avaient subi un important glissement de terrain sur leur propriété située dans un secteur vallonné.

À la suite des travaux, l'ingénieur a produit au fil des mois trois attestations de conformité pour finalement écrire qu'il refusait les travaux, et ce, après avoir écrit et déclaré antérieurement que les travaux étaient conformes à ses plans et devis et qu'il les acceptait.

Ici encore, c'est l'article 3.02.04 qui est en cause.

Et voici ce que le Conseil de discipline a écrit relativement à la nature des communications de l'ingénieur, pour justifier, entre autres, sa décision quant à sa culpabilité (CDOIQ 22-21-0654, 6 septembre 2022) :

«[82] Chose certaine, la preuve, tant documentaire qu'orale, démontre très clairement que l'intimé ne brille pas par la clarté

de ses écrits ni par ses explications verbales lors de ses conversations téléphoniques tant avec le plaignant qu'avec le client. Il concède lui-même que son "français n'est pas toujours parfait". Cela est un euphémisme considérant l'absence de précisions et de langage clair dans ses explications verbales au plaignant, au client et lors de son témoignage devant le Conseil.»

Le caractère explicite ou non, contradictoire, incomplet ou ambigu d'un document d'ingénierie s'évalue non seulement par les chiffres, mesures et calculs, mais aussi par la clarté des communications verbales et écrites reliées à son contenu.

SORTONS LE DICTIONNAIRE

Dans les deux décisions suivantes, le Conseil a dû se prononcer sur la signification ou le poids de certains mots. Sortons le dictionnaire.

Dans la première affaire, un client mécontent a fait une demande d'enquête au sujet d'un ingénieur. Ce dernier lui a alors facturé le temps qu'il a dû consacrer à répondre aux questions du Bureau du syndic. Ce geste a mené au dépôt d'une plainte auprès du Conseil de discipline.

Dans sa décision (CDOIQ 22-20-0620, 7 octobre 2021), le Conseil cite une définition du dictionnaire :

«[248] Le *Dictionnaire Larousse* électronique définit le mot "honoraires" comme signifiant la "Rétribution des personnes exerçant des professions libérales; émoluments".»

Car lors de l'audience sur culpabilité, l'ingénieur prétendait qu'il ne réclamait pas vraiment des honoraires, mais plutôt des dommages-intérêts. Sans se

prononcer sur la pertinence de la réclamation des dommages-intérêts² le Conseil conclut :

« [280] Le fait que l'avocat de [l'ingénieur] ait transmis par la suite une lettre au [syndic] visant à rectifier que la réclamation n'est pas pour "honoraires professionnels et déboursés encourus, mais pour des dommages causés [...]" ne change pas le fait que [...] [l'ingénieur] a réclamé des honoraires en transmettant une facture d'honoraires professionnels au demandeur d'enquête. »

Finalement, le Conseil de discipline a jugé que l'ingénieur « [...] a posé un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession d'ingénieur en contravention de l'article 59.2 du *Code des professions*³ ».

Toujours dans cette même affaire, dans sa décision sur sanction (CDOIQ 22-20-0620, 21 mars 2022), le Conseil de discipline a trouvé opportun de rappeler le sens du mot « communiquer » :

« [103] [...] Suivant le sens commun du mot "communiquer", un ingénieur qui transmet une mise en demeure à un demandeur d'enquête communique avec ce dernier. Le Conseil de discipline dans la décision *Jolly* souligne d'ailleurs que ce mot :

« [61] [...] signifie entrer en communication avec une autre personne, ce qui peut être fait verbalement, par écrit ou par l'envoi de procédures judiciaires qui obligent le receveur à y répondre. »

Dans la deuxième affaire, c'est l'utilisation de l'expression « pour construction » qui a fait l'objet d'un débat entre témoins experts.

L'ingénieur concerné, objet d'une limitation du droit d'exercice, avait émis des plans « pour construction ». Lors de l'audience sur culpabilité, le témoin expert appelé à témoigner pour l'ingénieur concerné prétendait, entre autres, que les plans en question n'étaient pas encore complétés, et qu'il était donc évident qu'ils ne pouvaient être utilisés pour construction. Selon ses prétentions, les plans une fois complétés auraient alors porté la mention « pour construire ».

Le Conseil de discipline (CDOIQ 22-20-0619, 22 juillet 2022) a plutôt retenu l'opinion contraire, à savoir :

« [300] Le cartouche est la source d'information sur un plan, notamment à l'égard de sa finalité.

« [303] Rendus à l'étape de construction, les plans sont émis soit pour conception détaillée ou pour construction.

« [306] [...] il n'y a pas de différence entre un plan "pour construction" et la finalité de "construction" d'un plan. »

CONCLUSION

L'ambiguïté, le manque de clarté, la confusion, l'imprécision, le manque d'exactitude et le flou seront généralement retenus contre un professionnel ou une professionnelle, et ces lacunes seront interprétées au bénéfice du client. Il importe donc de prendre les moyens et mesures nécessaires afin de vous assurer de communiquer efficacement et de fournir à votre client les explications nécessaires à la compréhension et à l'appréciation des services rendus et des documents soumis. ■

1. Ces compétences transversales font partie du *Cadre de référence des compétences professionnelles de l'ingénieur*. Tous les membres, peu importe leur domaine de pratique, leur expertise ou leur niveau d'expérience, doivent les maîtriser. Ces compétences sont :

- a) agir professionnellement;
- b) démontrer ses aptitudes personnelles;
- c) gérer ses projets et ses équipes;
- d) communiquer efficacement.

Ce cadre de référence se trouve dans le *Guide de pratique professionnelle*, publié dans le site Web de l'Ordre.

2. « [288] [...] Il appartiendra au juge de la Division des petites créances de se prononcer à cet égard. » (CDOIQ, 22-20-0620, 7 octobre 2021.)

3. « Nul professionnel ne peut poser un acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de sa profession ou à la discipline des membres de l'ordre, ni exercer une profession, un métier, une industrie, un commerce, une charge ou une fonction qui est incompatible avec l'honneur, la dignité ou l'exercice de sa profession. » (Article 59.2 du *Code des professions*.)



Leaders dans un monde en transition

PRÉSENTÉ PAR



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

PARTENAIRE MAJEUR



La 20^e édition des **Grands Prix du génie-conseil québécois** a permis de souligner le travail de collaboration des professionnels du génie-conseil et de leurs clients dans la réalisation de projets à forte valeur ajoutée pour la société et favorisant le développement durable et la transition énergétique. Pour en savoir plus : www.afg.quebec.



BÂTIMENT MÉCANIQUE – ÉLECTRIQUE

PROJET UNITÉ DE STÉRILISATION MOBILE
FIRME GBI
CLIENT CISSS DES LAURENTIDES



BÂTIMENT STRUCTURE

PROJET PREMIÈRE ÉCOLE 3 ÉTAGES
EN BOIS AU CANADA
FIRME EXP
CLIENT CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN



ÉNERGIE

PROJET FOURNITURE ET INSTALLATION
D'UN MICRORÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
FIRMES CIMA+ ET WSP
CLIENTS HYDRO-QUÉBEC



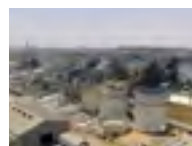
ENVIRONNEMENT

PROJET IMPERMÉABILISATION DU CENTRE DE
REVALORISATION DE TRAVERSES DE CHEMIN
DE FER
FIRME GHD CONSULTANTS
CLIENT CANADIEN NATIONAL



GÉOTECHNIQUE ET INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX

PROJET NOUVEL ÉDICULE ET LIEN PIÉTONNIER VENDÔME
FIRME GROUPE ABS
CLIENT SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)



INDUSTRIE

PROJET OPTIMISATION DE LA PHASE 1 DU PROJET TASIAST
FIRME PROGESYS
CLIENT KINROSS GOLD CORPORATION



INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

PROJET CONCEPTION ET SURVEILLANCE DU PONT
FERROVIAIRE CASAVANT
FIRME AECOM
CLIENT LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER
NATIONAUX DU CANADA – CN



PRIX VISIONNAIRE

PROJET USINE PILOTE DE CARBURANT D'AVIATION DURABLE
FIRME BBA
CLIENT POLYTECHNIQUE MONTRÉAL ET CONSORTIUM SAF+



INFRASTRUCTURES URBAINES

PROJET REVITALISATION RUE PRINCIPALE OUEST
FIRME PLURITEC
CLIENT VILLE DE MAGOG



INTERNATIONAL

PROJET RÉSEAU MARITIME DE DISTRIBUTION DE CIMENT
FIRME CIMA+
CLIENT VOTORANTIM CIMENTOS NORTH AMERICA



MENTOR DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

CANDIDAT ROBERT MARIER, GÉO.
FIRME GROUPE ABS



MENTORE DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL

CANDIDATE ANNE CHEVRIER, ING., P. ENG.
FIRME WSP



PME GÉNIE-CONSEIL

PROJET LA MAISON LOUIS-HIPPOLYTE-LA FONTAINE
FIRME SDK ET ASSOCIÉS
CLIENT GROUPE BRIVIA



RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL

CANDIDATE MÉLANIE DOYLE-PESANT, ING.
PROJET CLIMATISATION D'URGENCE –
LUTTE CONTRE LA COVID-19
FIRME BOUTHILLETTE PARIZEAU
CLIENT CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL



TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

PROJET OPTIMISATION DU PROCESSUS
DE RECHARGE DES AUTOBUS
FIRME WSP
CLIENT SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
DE MONTRÉAL (STM)



Législation et jurisprudence

Par Marie-Julie Gravel, ing.

Conseillère à la surveillance de la pratique illégale



et M^e Patrick Marcoux, avocat



Remerciements à Muriel Jestin, ing.

LES RÉSEAUX

D'AQUEDUC TEMPORAIRES

Depuis deux ans, l'Ordre a reçu un grand nombre de signalements concernant des travaux d'installation de réseaux d'aqueduc temporaires. Des plans et des devis sont-ils requis pour ce type de travaux ? Même si la Municipalité ne fournit pas toutes les informations requises pour effectuer les calculs ? L'équipe de la surveillance de la pratique illégale a étudié la question et a analysé les enquêtes effectuées à ce sujet ainsi que le contexte législatif. Voici le résultat de notre analyse.

CONTEXTE LÉGISLATIF

Un aqueduc temporaire est une conduite installée dans une municipalité pour continuer à fournir de l'eau potable et parfois des services de protection-incendie pendant l'exécution de travaux sur les conduites permanentes d'aqueduc.

La norme du Bureau de normalisation du Québec BNQ 1809-300/2018 régit ce domaine. Cette norme édicte les spécifications des composantes requises dans un réseau d'alimentation temporaire en eau potable (aussi appelé réseau d'aqueduc temporaire [RAT]) de même que des règles concernant son installation, sa mise en opération et sa désinfection.

Un RAT mal conçu peut entraîner des conséquences graves pour la sécurité du public : pression d'eau trop faible (notamment pour la protection-incendie), eau potable en quantité insuffisante ou de qualité inacceptable, voire une interruption de l'alimentation en eau potable.

CE QUE LES ENQUÊTES ONT RÉVÉLÉ

Les enquêtes effectuées ont révélé que, dans la grande majorité des projets :

1. L'appel d'offres ne mentionne pas que le plan du RAT doit être préparé par un ingénieur ou une ingénieure, alors que la norme BNQ 1809-300/2018 exige qu'il le soit (art. 5.9.3).
2. Les fiches d'inspection mentionnant les pressions d'eau sont rarement fournies aux entrepreneurs; l'ingénieur ou l'ingénieure de l'entrepreneur ne dispose donc pas des renseignements nécessaires pour faire les calculs hydrauliques.
3. Des délais courts de 2 ou 3 jours ou même moins sont imposés à l'ingénieur ou l'ingénieure responsable du RAT.
4. On fait appel à un ingénieur ou une ingénieure seulement s'il faut mettre en place des mesures de



protection-incendie supplémentaires (ce qui est rarement le cas).

5. L'entrepreneur ignore souvent que la préparation de ces plans est une activité réservée aux membres de l'Ordre et fournit les plans signés et scellés seulement lorsque le donneur d'ouvrage le demande.
6. Normalement, c'est l'ingénieur ou l'ingénieure de la Municipalité ou encore l'ingénieur surveillant ou l'ingénieure surveillante qui donne l'approbation (vérification de conformité) pour les travaux; l'entrepreneur en déduit que c'est l'ingénieur ou l'ingénieure de la Municipalité qui en prend la responsabilité.
7. Des techniciens et techniciennes de l'entrepreneur ou du sous-contractant préparent les plans sans être supervisés par un ingénieur ou une ingénieure.

APPLICABILITÉ DE LA LOI SUR LES INGÉNIEURS

Les RAT ont les mêmes fins, répondent aux mêmes normes et passent par les mêmes processus d'acceptation que les réseaux qu'ils remplacent temporairement. Ils ont deux fonctions : l'alimentation en eau potable et la protection-incendie. Le fait que le réseau d'alimentation en eau potable soit temporaire n'en fait pas moins un ouvrage de génie visé par la

Loi sur les ingénieurs, au même titre que le réseau permanent.

L'article 5.9.3 de la norme BNQ 1809-300/2018 exige d'inclure dans le programme de travail les plans et les calculs attestant l'équilibrage du RAT en fonction du respect des pressions de service exigées dans le réseau existant. Ces plans et ces calculs doivent être préparés et authentifiés par un ingénieur ou une ingénieure.

CROYANCES OU VÉRITÉS ?

Les arguments suivants sont souvent présentés aux enquêteurs et enquêtrices par les entrepreneurs pour justifier l'absence de plans signés et scellés par un membre de l'Ordre. Sont-ils basés sur des faits vérifiés ?

1. «Le client n'a pas exigé de plans signés et scellés.»

C'est la *Loi sur les ingénieurs* qui détermine quels plans doivent être signés et scellés, pas le client. Comme on l'a vu plus haut, la *Loi* indique que la préparation des plans pour les RAT est une activité réservée aux ingénieurs. Une personne non membre de l'Ordre qui prépare les plans d'un RAT commet une infraction à la *Loi*. De plus, la *Loi* interdit de réaliser des ouvrages d'ingénierie sans plans signés et scellés par un membre de l'Ordre. Ainsi, un entrepreneur qui exécute des travaux d'installation d'un RAT sans plan signé et scellé enfreint la *Loi*.

2. «La Municipalité ne m’a pas fourni les données pour faire les calculs, donc les plans n’ont pas besoin d’être préparés par un ingénieur ou une ingénieure.»

Dans les faits, les données nécessaires pour procéder à une conception détaillée sont rarement disponibles ou fournies. Les calculs d’équilibrage ne peuvent donc pas être effectués. Mais même s’il n’y a pas de calculs à faire, la conception du plan est tout de même une activité réservée. Un ingénieur ou une ingénieure doit préparer le plan, le signer et le sceller. Pour préparer le plan, l’ingénieur ou l’ingénieure devra procéder à une analyse de risques en fonction des données disponibles et des conditions sur le terrain, et s’assurer que tous les éléments requis sont présents si nécessaire, et bien positionnés sur le réseau (points de purge, d’échantillonnage et de chloration, dispositifs antirefoulement, régulateurs de pression, etc.). Le fait de faire ou non des calculs n’est pas un critère pour déterminer si un ingénieur ou une ingénieure doit intervenir. Si un plan pour un RAT doit être produit, un ou une membre de l’Ordre doit le préparer.

3. «Le mandat ne demande pas de protection-incendie, donc l’intervention d’un ingénieur ou d’une ingénieure n’est pas requise.»

La norme BNQ 1809-300/2018 ne distingue pas les travaux selon leur nature : on peut lire dans l’avant-propos de la norme que tous les travaux effectués sur les réseaux d’eau potable constituent le champ de pratique des ingénieurs et ingénieures.

4. «L’ingénieur surveillant ou l’ingénieure de la Municipalité a approuvé le plan et en prend donc la responsabilité.»

C’est une croyance courante. En indiquant «OK» ou en apposant son tampon sur les

plans envoyés par l’entrepreneur, le ou la membre de l’Ordre vérifie la conformité des plans en regard de la réglementation municipale ou de ses requis techniques, mais n’endosse pas la responsabilité de la conception. L’ingénieur ou l’ingénieure de la Municipalité connaît son réseau et doit s’assurer que les exigences techniques de la norme ainsi que les aspects spécifiques au mandat ont bien été pris en compte. Par exemple, si le réseau comprend plusieurs paliers de pression, l’ingénieur ou l’ingénieure de la Municipalité voudra s’assurer que le RAT est conçu en conséquence. Cela étant dit, l’ingénieur ou l’ingénieure de la Municipalité ou encore l’ingénieur surveillant ou l’ingénieure surveillante, en procédant à la vérification, doit s’assurer que les plans du RAT qu’il ou elle reçoit ont bien été préparés par un ingénieur ou une ingénieure.

5. «On fait faire les plans par nos techniciens parce que les délais sont trop courts, l’ingénieur n’a pas le temps de préparer les plans complets.»

Des techniciens ou techniciennes de l’entrepreneur ou du sous-contractant peuvent contribuer à la préparation des plans du RAT, sous la supervision d’un ingénieur ou d’une ingénieure, qui s’assurera de la conformité à la norme et à la sécurité, et qui signera et scellera le plan. Il doit y avoir une collaboration entre les entrepreneurs et les ingénieurs et ingénieures de la Municipalité. Leurs expertises sont complémentaires. ■

Vous avez des questions concernant ce sujet ou tout autre point en lien avec la *Loi sur les ingénieurs*? Vous souhaitez que nous abordions un thème particulier dans l’une de nos chroniques? Écrivez-nous à loi.ing@oiq.qc.ca.

Une formule réservée aux finances des professionnels en génie.

Ouvrir un compte maintenant
ferique.com/plan



Communiquez avec le Service-conseil de Services
d'investissement FÉRIQUE, le placeur principal des Fonds FÉRIQUE

514 788-6485 | 1 800 291-0337

in f @ ▶

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Le Portail client est la propriété de Gestion FÉRIQUE et est utilisé sous licence exclusive par Services d'investissement FÉRIQUE, son placeur principal.





REPRENEURIAT

Entreprendre autrement

Le transfert ou la reprise d'entreprise représente une tendance notable qui offre plusieurs avantages, notamment celui de reprendre la balle au bond et de la lancer dans une direction correspondant à ses propres aspirations.

Par Mélanie Larouche

Dans un contexte socioéconomique où le quart des entreprises québécoises sera visé par le repreneuriat au cours des prochaines années, de nombreuses occasions seront à saisir pour les nouvelles générations d'ingénieurs et ingénieures.

«Se lancer en affaires en faisant l'acquisition d'une entreprise existante ayant déjà son erre d'aller, qui génère des bénéfices et poursuit une mission et une vision d'affaires concrètes, cela implique des valeurs tangibles : du matériel, des équipements, de l'immobilier, etc., mais aussi une réputation établie, une clientèle et un réseau de fournisseurs, des employées et

employés fidèles et compétents dont plusieurs sont des éléments clés», explique Denis Ellefsen, conseiller pour le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) de la Montérégie.

LE REPRENEURIAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Selon le CTEQ, le repreneuriat se définit comme étant «une philosophie économique et sociale, une volonté commune pour un repreneur et un cédant d'assurer la pérennité d'une entreprise (PME) viable par le transfert des pouvoirs, du leadership, des savoirs et de la propriété de celle-ci. Dans

cette perspective, le cédant assure la transmission de son entreprise alors que le repreneur la reprend pour en assurer la pérennité par la création de valeur en harmonie avec l'histoire de l'entreprise et les tendances économiques, sociales, démographiques, territoriales, sectorielles, fiscales, financières et managériales existantes».

«La définition du repreneuriat est assez large, mais concrètement, sur le terrain, cela dépasse de loin la simple transaction, indique Denis Ellefsen. La reprise d'entreprise comporte un point de vue humain. Oui, elle touche les aspects légaux, fiscaux et comptables, mais l'humain est au cœur du repreneuriat. La personne qui dirige une entreprise connaît souvent personnellement toutes ses employées et tous ses employés, et certains depuis longtemps. La vente de l'entreprise peut alors générer des questionnements, des craintes, de l'incertitude. Pour que les choses se passent bien, l'entrepreneur cédant doit être bien accompagné et guidé par de bonnes ressources, pour faire les choses dans les règles de l'art.»

UNE RÉELLE TENDANCE

Selon l'étude récemment menée par l'Ordre *L'entrepreneuriat en génie*

au Québec et son écosystème (voir les faits saillants aux pages 38 et 39), le transfert d'entreprises est l'une des quatre grandes tendances à surveiller au cours des prochaines années dans le domaine de l'entrepreneuriat en génie.

UN CONTEXTE FAVORABLE

Près de 37 000 propriétaires de PME québécoises envisagent actuellement de transférer leur entreprise à très court terme. «Les faits saillants de cette étude révèlent que, en étendant l'analyse sur un horizon de cinq ans, une entreprise québécoise sur quatre sera concernée par le repreneuriat au cours des prochaines années, mentionne Denis Ellefsen. Il semble que les entrepreneurs et entrepreneures en génie sont particulièrement bien placés pour tirer profit du repreneuriat, puisqu'ils sont réputés avoir plus d'aversion pour le risque que les propriétaires d'entreprises en général et être plus prudents dans leurs calculs et leurs actions. Dans ce contexte, la reprise d'entreprise, particulièrement si celle-ci est déjà rentable, s'avère une bonne façon de se lancer en affaires.»

Denis Ellefsen affirme que c'est le contexte de l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite qui crée une situation particulièrement favorable au repreneuriat. «Il y a de plus en plus d'entreprises à vendre ou qui le seront bientôt; ce constat suit la pyramide des âges des propriétaires d'entreprises, laquelle indique qu'ils ont majoritairement entre 55 et 70 ans, note ce dernier. Il faut savoir que pour un individu qui souhaite céder son entreprise, le processus de transfert prend en moyenne de 5 à 7 ans. Le cheminement peut parfois être long... L'entrepreneur ou l'entrepreneure commence par se demander à quel genre de personne il ou elle veut vendre, puis des discussions s'amorcent avec des candidates et candidats potentiels. Vient ensuite le processus de vérification et de documentation. Il faut aussi prévoir une période de transition et de transmission des connaissances. Le processus peut être ardu, surtout dans un contexte de relève familiale.»

L'un des principaux défis pour le cédant ou la cédante est de bien se préparer à vendre son entreprise. «Comme pour la vente d'une résidence, il faut la rendre le plus attrayante possible, par exemple établir clairement la structure

«Il semble que les entrepreneures et entrepreneurs en génie sont particulièrement bien placés pour tirer profit du repreneuriat, puisqu'ils sont réputés avoir plus d'aversion pour le risque que les propriétaires d'entreprises en général.»

— Denis Ellefsen —
Centre de transfert d'entreprise du Québec





LES PRIX ET DISTINCTIONS EN GÉNIE

11 PRIX À REMPORTEUR!

Engagement social

Entrepreneuriat

Projet d'ingénierie

Innovation technologique

**Vous connaissez des ingénieures ou
ingénieurs qui se démarquent ?**

Présentez-nous des candidatures
jusqu'au **1^{ER} DÉCEMBRE 2022**

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec

bit.ly/oiq_prix

Pour ne rien manquer dans votre région!



Visite en entreprise



Visite en chantier



Promotion de la profession



Abonnez-vous à votre InfoGénie régional
bit.ly/abonnement_igr

Accédez au portail et dans vos consentements sélectionnez
« Activités informatives et de réseautage »



**COMITÉS
RÉGIONAUX**

Présents
dans votre
région!

organisationnelle, s'assurer que les employés sont bien informés et que l'entreprise est autonome, explique le conseiller. Le cédant ou la cédante doit préciser quelles sont ses conditions ; il ou elle doit parfois se mettre à la recherche de personnel pour remplacer d'éventuels départs. Lorsque la préparation est bien faite, on avance rondement, de manière organisée et efficace.»

LE REPRENEURIAT COLLECTIF

On parle de repreneuriat collectif lorsque des employés et employées s'unissent, parfois avec la personne qui les emploie, et forment une coopérative pour racheter l'entreprise. Tous deviennent des associés minoritaires, à parts égales ou non. «Dans certaines situations, on peut

même voir des gens de l'externe créer une coopérative, comme dans le cas d'un dépanneur en Gaspésie où des clients se sont unis pour racheter l'entreprise», signale Denis Ellefsen.

Selon le conseiller, le repreneuriat collectif n'est pas nécessairement plus complexe, le groupe étant représenté par une seule personne. «On voit apparaître la forme coopérative dans plusieurs firmes de génie-conseil, souligne-t-il. L'approche coopérative donne accès à l'actionnariat à plus de personnes. Par leur implication directe, les gens sont très motivés à assurer le succès de l'entreprise. Dans le contexte de rareté de main-d'œuvre que l'on connaît, attacher ainsi le personnel à l'entreprise permet de stimuler leur engagement, ce qui est fort souhaitable.»

Par définition, la coopérative doit réinvestir ses bénéfices, et il est possible de le faire de diverses façons, notamment par l'acquisition de services complémentaires dans le but d'aller chercher de plus gros projets et d'étendre les marchés potentiels. «Le repreneuriat collectif est en croissance. Nous allons voir émerger de plus en plus de coopératives de professionnels, professionnelles, expertes et experts; ceux-ci pourront réinvestir de manière à redonner à la communauté, entre autres en adoptant des façons de faire qui préservent l'environnement. Cette tendance va créer des régions plus fortes. Pour les jeunes ingénieures et ingénieurs souhaitant acquérir une entreprise, le repreneuriat collectif est une avenue très intéressante à envisager.» ■

Centre de transfert d'entreprise du Québec Accompagner le passage du flambeau

C'est la volonté d'assurer la pérennité des entreprises québécoises sur la base d'une vision axée sur le repreneuriat qui a donné naissance il y a sept ans au Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), qui coordonne aujourd'hui le travail de près d'une vingtaine de conseillères et conseillers régionaux et sectoriels. Ses valeurs très fortes de professionnalisme, de collaboration, de neutralité, de leadership et d'avant-gardisme font du CTEQ une organisation performante, reconnue pour ses nombreux accompagnements couronnés de succès.

DES SERVICES-CONSEILS

«Le CTEQ agit de façon neutre et confidentielle, souligne le conseiller en transfert d'entreprise

Denis Ellefsen. C'est un organisme à but non lucratif financé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec. De ce fait, c'est un service financé en partie par les taxes et les impôts payés par les contribuables. Chaque année, ses conseillères et conseillers chevronnés accompagnent les cédants ou les repreneurs tout au long du processus de transfert d'entreprise. Ils et elles les guident, leur expliquent les différentes étapes à traverser, les dirigent sans aucun parti pris vers les experts et expertes dont ils auront besoin.»

«Le CTEQ trouve sa place dans la multitude des services-conseils destinés aux entrepreneurs, précise Denis Ellefsen. C'est une référence dans le domaine du repreneuriat. Le CTEQ dispose d'une imposante banque de cédants et d'entrepreneurs au Québec. ■

ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ



Le groupe TD veut doubler le nombre d'entrepreneures au pays d'ici 2025

Déborah Cherenfant est directrice régionale du segment Femmes en entreprise du Groupe Banque TD au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Ex-entrepreneure dans le domaine de la mode, présidente de la Jeune chambre de commerce de Montréal en 2020-2021 et aujourd'hui chroniqueuse radio sur ICI Première et télé sur Noovo, elle a fait de l'entrepreneuriat au féminin son «dada» depuis son arrivée à Montréal en provenance d'Haïti, en 2005. Elle donne ici des précisions sur les actions de la Banque TD pour les femmes en entreprise.

DES SERVICES DESTINÉS AUX FEMMES

La Banque TD met en œuvre des actions pour concrétiser une prise de position forte depuis une quinzaine d'années : appuyer l'inclusion de toutes les diversités, et notamment celle des femmes dans le milieu des affaires. «La TD a lancé un segment spécifique en 2019, une ligne d'affaires proposant des services destinés aux femmes», explique Déborah Cherenfant. Afin que la création du segment ne soit pas uniquement une annonce marketing, une équipe

a été constituée au Québec et dans les provinces de l'Atlantique; Déborah Cherenfant dirige cette équipe. Un document a également été publié pour détailler les ambitions de la banque, soit de doubler le nombre d'entrepreneures au pays d'ici 2025.

DÉPASSER LES IDÉES PRÉCONÇUES

En outre, les équipes de directeurs et directrices de comptes ont suivi une formation adaptée pour être en mesure de soutenir ces objectifs et de miser sur le changement d'approche dans l'industrie. «Malgré notre volonté de faire évoluer les pratiques, nous entretenons, plus ou moins consciemment, des idées préconçues qui orientent le parcours des femmes dans le domaine financier, souligne Déborah Cherenfant. Par exemple, les femmes font face à plus d'obstacles dans leur démarche entrepreneuriale, notamment en ce qui a trait à l'accès au capital. La TD veut contribuer à changer cette réalité tout en souhaitant que d'autres institutions suivent la même direction. Le changement est lent, mais nous désirons influencer les autres acteurs financiers par nos actions.»



JEUNES EN ENTREPRENEURIAT

Des vecteurs de changement

Qu'est-ce qui peut bien motiver de plus en plus de jeunes ingénieurs et ingénieures au Québec à choisir la voie de l'entrepreneuriat ? Force est d'admettre que le profil générationnel qui les distingue met en lumière une réelle volonté de conduire sa propre destinée, de suivre ses valeurs et d'être un vecteur de changement.

Par Mélanie Larouche

« J'avais envie de bâtir quelque chose pour avoir les deux mains sur le volant, de travailler pour une organisation qui me ressemble. Alors je l'ai créée. »

— Sean Tassé, ing. —
LEMNY



L'Ordre a dévoilé en novembre les résultats de l'étude qu'il a menée sur l'entrepreneuriat en génie et l'écosystème qui le caractérise. Les faits saillants de cette étude figurent dès à présent aux pages 38 et 39 de ce numéro de *Plan*. Cependant, l'étude *L'ingénieur d'aujourd'hui et de demain* indiquait en 2021 que 50 % des étudiants en génie ont l'intention de fonder leur entreprise en cours de carrière. En comparaison, cette proportion s'élève à 31 % pour l'ensemble de la population québécoise des 18-34 ans.

Pour illustrer cette tendance et comprendre en partie ce qui l'explique, trois jeunes membres de l'Ordre ont accepté de faire part de leur histoire entrepreneuriale.

SORTIR DES SENTIERS BATTUS

Le synchronisme est souvent un facteur déterminant dans bien des situations. Pour Sean Tassé, ing., c'est la pandémie qui a motivé sa volonté de se lancer en affaires. Il avait déjà ça dans le sang, mais c'est le contexte de la crise sanitaire qui a réveillé son instinct entrepreneurial.

Titulaire d'un DEC en aménagement et urbanisme et de deux baccalauréats, un en génie et un en droit, Sean Tassé a choisi de faire carrière dans le domaine de la construction. Ayant une expertise dans la construction résidentielle lourde, il a travaillé pour d'importants acteurs de cette industrie. « Lorsque la pandémie de COVID-19 a entraîné une fermeture temporaire des chantiers, je me suis dit : "Pas question de rentrer chez moi pour retirer la prestation canadienne d'urgence (PCU), je vais plutôt m'impliquer pour apporter des solutions", explique-t-il. J'avais envie de bâtir quelque chose pour avoir les deux mains sur le volant, de travailler pour une organisation qui me ressemble. Alors je l'ai créée. »

Dès le départ, Sean Tassé a su bien s'entourer pour lancer son projet, en 2020. Deux frères, des entrepreneurs aguerris qu'il a connus lorsqu'il travaillait en construction, ont accepté de lui emboîter le pas pour le démarrage de Bien Aller, une petite entreprise de fabrication de masques réutilisables. Il a ainsi pu bénéficier de leur expérience, de leurs précieux conseils et de leur réseau de contacts. « Nous avons trouvé un manufacturier

chinois pour fabriquer les masques, souligne-t-il. Dès la première année, nous avons enregistré des revenus de 3,5 millions de dollars. Aujourd'hui, je suis l'unique propriétaire de l'entreprise, après avoir racheté toutes les parts. L'entreprise est présentement en processus de transfert de propriétaire. »

SAVOIR S'ENTOURER

Sur la base de cette première expérience réussie, Sean Tassé et ses deux mêmes partenaires ont lancé en 2021 SquareFeet.ai, un outil numérique basé sur l'intelligence artificielle qui permet de fixer le prix des logements. « Après un an, nous avons créé assez de valeur pour attirer un consortium d'évaluateurs agréés qui a acheté l'entreprise. Puis, avec l'aide d'Alexandre Bourdon, ing., et Alexandre Verlaan, ing., j'ai cofondé LEMNY, une compagnie de gestion de projet et de surintendance de construction. C'est ma grande force, alors j'ai choisi de miser là-dessus pour m'accomplir professionnellement. Je suis allé chercher des amis de longue date, eux aussi ingénieurs, qui ont des expertises complémentaires pour se lancer dans cette aventure. »

Pour Sean Tassé, la clé du succès en affaires, c'est de savoir s'entourer de bons partenaires dont l'expérience et les compétences contribueront à l'atteinte des objectifs visés et de saisir des occasions au moment opportun.

RESPECTER SES VALEURS

De fortes valeurs environnementales sont à l'origine du projet entrepreneurial de Jean-David Lantagne, CPI. Ce jeune passionné de sciences et de technologies est cofondateur de Hoola One Technologies, spécialisée dans le développement de solutions pour les écosystèmes affectés par la pollution plastique. «L'entrepreneuriat me permet de mener ma carrière selon mes propres règles et ma mission personnelle, celle de mettre l'ingénierie au service de l'environnement», confie-t-il.

C'est tout naturellement que Jean-David Lantagne s'est dirigé vers l'ingénierie à l'Université de

Sherbrooke. «Dans le cadre de mes études, j'ai eu l'occasion de mettre sur pied un projet qui faisait beaucoup de sens à mes yeux, en lien direct avec mes valeurs profondes, un projet qui sert vraiment à quelque chose, raconte-t-il avec enthousiasme. Avec 12 autres collègues, nous avons mis au point une technologie de collecte du plastique. Nous avons envoyé notre prototype à Hawaï, là où se trouve la plage la plus polluée du monde, en raison des courants marins qui y accumulent les déchets de l'océan.»

Jean-David Lantagne et trois de ses collègues se sont dit qu'ils avaient là une occasion unique d'avoir une réelle incidence sur l'environnement en réalisant un projet concret et viable. «On s'est fait accompagner par l'Université de Sherbrooke et des incubateurs d'entreprises, dont Espace-inc, qui nous ont aidés à trouver des marchés rentables, liés à la cause environnementale, explique-t-il. Il faut savoir que le programme en génie de l'Université de Sherbrooke est très centré sur l'entrepreneuriat, il mise beaucoup

sur la recherche appliquée, proche de l'industrie.»

Les jeunes fondateurs de Hoola One Technologies ont aussi eu le soutien de Createk. «En remportant le concours Createk, nous avons obtenu une bourse de 20 000\$ et un accompagnement pendant une année, souligne Jean-David Lantagne. On nous a aidés à structurer l'entreprise, à mettre en place notre modèle d'affaires et à trouver du financement.»

Hoola One Technologies est maintenant installée à Québec. Les jeunes gestionnaires bénéficient de l'accompagnement des incubateurs d'entreprises CAMP, via le programme Traction, et 2 Degrés. «Auparavant, ma vision de l'entrepreneuriat était erronée, je croyais ce choix basé seulement sur l'argent, admet-il. Maintenant, je sais que c'est une façon de se réaliser professionnellement et personnellement. Le profit est un résultat secondaire, non pas le but ultime. Nos motivations sont bien plus profondes que ça.»

«Auparavant, ma vision de l'entrepreneuriat était erronée, je croyais ce choix basé seulement sur l'argent. Maintenant, je sais que c'est une façon de se réaliser professionnellement et personnellement.»

— Jean-David Lantagne, CPI —
Hoola One Technologies



«Je me suis lancée dans le vide, sans avoir de soutien au départ. C'est seulement dans un second temps que je suis allée chercher l'aide d'accélérateurs technologiques, à Montréal.»

— Caroline Arnouk, ing. —
OPA Technologies



AGIR SUR SON MILIEU

Ingénieure en génie civil et titulaire d'une maîtrise en gestion des infrastructures, Caroline Arnouk a fondé OPA Technologies dans le but d'apporter des changements dans la coordination des travaux routiers et d'agir concrètement pour faciliter le quotidien des gens.

«J'ai choisi le génie civil parce que je veux aider la société, explique-t-elle d'entrée de jeu. J'ai toujours eu en moi ce désir de contribuer à améliorer la société. J'aime le génie civil parce que c'est concret, et on bâtit des infrastructures.»

Caroline Arnouk a travaillé à la coordination de projets au Service de l'eau de la Ville de Montréal pendant quelques années. «Cette expérience m'a rapidement fait réaliser qu'à Montréal comme partout ailleurs, la gestion des projets concernant les infrastructures manquait cruellement de coordination. La vision géospatiale d'un projet est primordiale, mais pourtant négligée. C'était justement mon sujet de maîtrise. Être pris dans la circulation a de nombreux inconvénients : retards, réduction de la productivité et perte de qualité de vie, etc. Les chantiers requièrent généralement

des fermetures de rues, et l'information n'est pas toujours à jour. Cela a des répercussions sur l'environnement, les autres usagers et les différents modes de transport.»

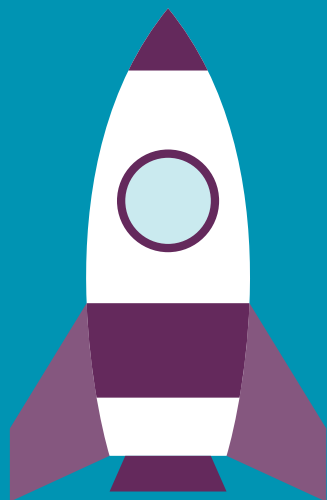
Caroline Arnouk a lancé son entreprise en 2015, soit quatre ans après l'obtention de son diplôme. «J'ai quitté un bon emploi parce que je croyais vraiment à mon idée, mentionne-t-elle. Je me suis lancée dans le vide, sans avoir de soutien au départ. C'est seulement dans un second temps que je suis allée chercher l'aide d'accélérateurs technologiques, à Montréal. On m'a beaucoup aidée en me donnant des outils et un modèle d'affaires; c'est une belle communauté qui s'est créée.»

Aujourd'hui, OPA réunit une équipe de 20 personnes et commercialise depuis peu son logiciel géospatial aux États-Unis. «Nous sommes parmi les premiers à commercialiser un logiciel infonuagique géospatial, nous sommes des pionniers dans notre domaine, indique Caroline Arnouk. Nous venons d'obtenir un brevet pour le dessin industriel de notre logiciel après trois ans d'études par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC). Cela certifie que nous avons créé

une innovation dont nous sommes très fiers ! Il y a un réel besoin, et nous avons réussi à mettre au point des fonctionnalités très innovantes. Nous nous adressons à la clientèle des municipalités. La pandémie a accéléré l'adoption de la technologie, les gens sont plus réceptifs à la technologie qu'avant.»

S'ACCOMPLIR

Sean Tassé, Jean-David Lantagne et Caroline Arnouk s'entendent pour dire que leur choix repose sur une volonté d'apporter des solutions à des problèmes réels, d'améliorer les choses et de permettre aux gens de gagner en efficacité. C'est sur cette vertueuse prémisse que les nouvelles générations d'entrepreneurs et entrepreneures issues du génie entendent mener leur carrière et s'accomplir à la fois professionnellement et personnellement. Dans leur vision d'avenir, les notions de développement durable, bien loin devant les visées mercantiles, semblent incontestablement au cœur de leurs ambitions. «Les ingénieures et ingénieurs sont des gens passionnés et ambitieux, qui croient en leur capacité de contribuer à changer les choses positivement», conclut Caroline Arnouk. ■



Des programmes pour faire décoller les entreprises

De l'idée innovante et prometteuse à la commercialisation d'un produit, la route est semée d'embûches, d'interrogations et d'incertitudes.

Par Valérie Levée



«Pendant 3 mois, les entrepreneurs en résidence suivent chacun 4 ou 5 projets, à raison d'une rencontre en personne chaque semaine, et les partenaires viennent donner des ateliers en groupes.»

— Richard Chénier —
Centech



Pour les ingénieurs et ingénieures qui veulent tenter l'aventure de l'entrepreneuriat, plusieurs écoles et facultés de génie, dont Polytechnique Montréal et l'École de technologie supérieure (ÉTS), proposent des programmes d'accompagnement pour en franchir les différentes étapes. Une bonne idée ne suffit pas pour fonder une entreprise et en assurer le succès. Il faut encore que cette idée corresponde à un besoin, que le produit qui en résulte n'ait pas déjà été développé et mis sur le marché ou qu'il reste des parts de marché à prendre; il faut en outre pouvoir financer le coût de développement du produit.

À LA NAISSANCE DU PROJET

Tester la validité d'une idée est l'objectif du programme Accélération créé il y a 25 ans par le Centech de l'ÉTS. Pour être admissible, le projet doit déboucher sur un produit technologiquement innovant, intéressant pour le marché et potentiellement exportable. Dans les faits, tous les projets retenus intègrent une part de génie et portent sur l'industrie 4.0, la logistique des transports, les télécommunications, l'énergie, les technologies propres

et les dispositifs biomédicaux. Le programme accueille chaque année 2 cohortes de 40 participants et participantes qui viennent à 30 % du milieu universitaire et à 70 % de l'industrie. Pour les accompagner, le Centech a formé un réseau d'entrepreneurs et entrepreneures en résidence et de partenaires du milieu des affaires. «Pendant 3 mois, les entrepreneurs en résidence suivent chacun 4 ou 5 projets, à raison d'une rencontre en personne chaque semaine, et les partenaires viennent donner des ateliers en groupes, indique Richard Chénier, le directeur général du Centech. En général, sur 40 projets, une quinzaine ont un réel potentiel de croissance.»

C'est dans la même veine que Polytechnique Montréal a mis en place, il y a quatre ans, son parcours Exploratoire réservé aux étudiants et étudiantes de tous niveaux, du moment que l'idée débouche sur un produit innovant et technologique. Le parcours dure également trois mois, et une quinzaine de personnes en profitent chaque été. «On leur propose des ateliers, du coaching, des rencontres avec des entrepreneurs pour tester la clientèle, le marché cible, la concurrence et pour valider leur idée», décrit Rodolphe Dumas, le responsable

des parcours entrepreneuriaux étudiants à Polytechnique. S'ajoute une introduction aux compétences douces et à la culture entrepreneuriale. «On déstructure la pensée très scientifique des ingénieures et ingénieurs pour les amener à intégrer la notion de doute», poursuit Rodolphe Dumas. Sur le même principe, le parcours Lab-to-market jumelle trois étudiants et étudiantes pour valider le potentiel de commercialisation d'une technologie d'un professeur ou d'une professeure de Polytechnique Montréal.

L'AUBE DE LA COMMERCIALISATION

Après la validation de l'idée commence ce que le milieu entrepreneurial appelle la Vallée de la mort. «Les deux premières années suivant la création d'une entreprise, tout est instable, le financement n'est pas fluide, le produit est encore en développement, il faut structurer l'entreprise, embaucher les équipes», relate Richard Chénier. Le programme Propulsion du Centech est justement là pour aider les entreprises à passer ce cap. «Dans le programme Accélération, on regarde si le projet tient la route, souligne Richard Chénier. Sur 40 projets, on en retient 15 et on les

accompagne sur une période de 2 ans de façon plus individualisée pour s'assurer que leur produit est commercialisable et que l'entreprise peut entrer en phase de croissance.» En moyenne, 65 % des entreprises sortent du programme Propulsion avec un produit commercialisable, et certaines, comme Puzzle Medical Devices, Kinova, Mecademic, Aeponyx, Maadi group, Axya, ont bien décollé. «Il arrive aussi que des projets se valident en pépinière chez nous avec le parcours Exploratoire et se poursuivent au Centech», ajoute Rodolphe Dumas. C'est le cas, notamment, d'Ora Medical et de Juno Technologies.

Le passage par le Centech apporte aussi à ces entreprises de la crédibilité. «Quand elles vont chercher du financement ou de l'aide, les organismes subventionnaires, les bureaux d'avocats et autres savent qu'elles sont mieux préparées

que la moyenne», estime Richard Chénier.

En novembre 2021, Polytechnique Montréal a inauguré les parcours Technologies propres et Cybersécurité pour aider les jeunes pousses de ces deux secteurs à traverser la Vallée de la mort de l'entrepreneuriat. Contrairement aux parcours Exploratoire et Lab-to-market qui sont réservés aux étudiants et étudiantes de Polytechnique, ces deux parcours sont ouverts à tout le monde. Mais «les technologies propres et la cybersécurité sont deux domaines clés pour notre société et dans lesquels Polytechnique Montréal se distingue, et on essaie de faire des arrimages en mettant les entreprises en contact avec des professeurs de Polytechnique Montréal», explique Rodolphe Dumas.

Ces parcours se déroulent en deux phases. La première, sur trois mois,

reprend le principe du parcours pour les étudiants et les étudiantes et consiste à valider l'idée. Les projets les plus avancés sont alors retenus pour la deuxième phase dans l'objectif de les guider vers la commercialisation. Ils bénéficient d'aide et de quelques mois supplémentaires pour aller chercher du financement, préparer des lettres d'intention de clients, s'adjoindre des partenaires, concevoir un prototype... Pour cette première édition, les parcours Technologies propres et Cybersécurité ont respectivement accueilli 15 et 10 projets.

Après avoir traversé la Vallée de la mort de l'entrepreneuriat, les entreprises auront d'autres étapes à franchir au fil de leur développement. Heureusement, elles pourront trouver d'autres formes d'aide, comme le mentorat ou le soutien fourni par l'École d'entrepreneurship de Beauce. ■

«Les technologies propres et la cybersécurité sont deux domaines clés pour notre société et dans lesquels Polytechnique Montréal se distingue. [...] On fait des arrimages entre les entreprises et les professeurs.»

— Rodolphe Dumas —
Polytechnique Montréal



FORMATION CONTINUE

La période de référence arrive à échéance
le **31 mars 2023**.

Si vos formations sont déjà faites, déclarez-les
dans votre dossier de formation!

➔ membres.oiq.qc.ca



ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec

**FO
IQ** **FONDATION**
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec

DONNER POUR DES RÊVES DE GÉNIE

Faire un don,
c'est permettre à des jeunes
d'accéder aux études en génie.

25\$ de don



Un reçu d'impôt

foiq.qc.ca

Lors de votre renouvellement de cotisations, restez sur la coche !

L'entrepreneuriat en génie au Québec et son écosystème

L'Ordre des ingénieurs du Québec a mandaté Aiseo Conseil pour mener une étude sur l'entrepreneuriat dans le domaine du génie.

L'étude dresse le portrait des ingénieurs et ingénieures qui choisissent l'entrepreneuriat.

Découvrez les faits saillants !

Profil du génie entrepreneurial

15 %

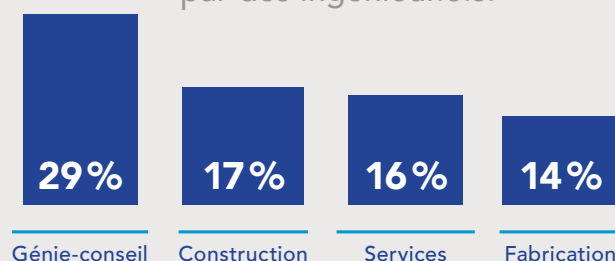
des ingénieur.e.s déclarent posséder leur propre entreprise.



4

 grands secteurs économiques

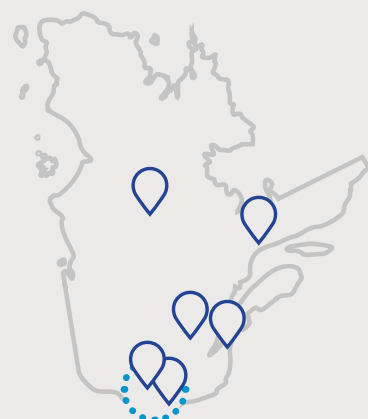
regroupent la majorité des entreprises détenues par des ingénieur.e.s.



Les régions manufacturières et ressources, symboles de fibre entrepreneuriale

Les régions manufacturières (Chaudière-Appalaches, Mauricie) et ressources (Nord-du-Québec, Côte-Nord) accueillent plus d'entrepreneur.e.s en génie que le poids économique des membres de la profession dans ces régions.

La métropole conserve toutefois son attractivité alors que Montréal et la Montérégie comptent près de 40% des entrepreneur.e.s en génie.



Contribution à l'économie et à la productivité du Québec



4 x ing.

Les entreprises appartenant à des ingénieur.e.s sont quatre fois plus nombreuses que l'ensemble des PME canadiennes à détenir des brevets.



40 %

des étudiant.e.s qui veulent se lancer en affaires **souhaitent commercialiser un nouveau produit ou un procédé novateur** de leur propre création.



36 %

C'est la part des entrepreneur.e.s en génie **qui exportent** – une proportion **trois fois plus élevée** que pour l'ensemble des PME canadiennes.

Relève entrepreneuriale à fort potentiel



19 %

des membres de l'Ordre qui ne possèdent pas d'entreprise à l'heure actuelle ont l'intention **de se lancer en affaires d'ici dix ans.**

50 %

des étudiant.e.s révèlent avoir l'intention **de se lancer un jour en affaires**, alors que le taux d'intention dans la population québécoise des 18-34 ans est de 31 %.



Tendances qui auront un impact

1

Rareté de la main-d'œuvre



2

Zones d'innovation



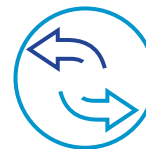
3

Investissements ESG



4

Transfert d'entreprises



Apprenez-en davantage et découvrez les pistes d'actions proposées pour rendre l'écosystème de ces ingénieurs et ingénieures encore plus dynamique et porteur de valeur.

Consultez l'étude en ligne :
bit.ly/genie-entrepreneuriat

L'École d'entrepreneurship de Beauce

L'intelligence entrepreneuriale

Voilà une école qui ne donne ni cours, ni devoirs, ni examens. Son mode opératoire repose plutôt sur le partage de l'intelligence entrepreneuriale du Québec grâce à des séjours tout-inclus dans l'historique Auberge Benedict Arnold de Saint-Georges, dans la MRC de Chaudière-Appalaches. L'École propose deux programmes principaux selon le niveau d'expérience des entrepreneures et entrepreneurs. Le programme Émergence s'adresse à des personnes qui sont dans les affaires depuis 3 à 5 ans pour aiguiser leurs réflexes entrepreneuriaux au cours de 6 séjours de 4 jours chacun, étalés sur 16 mois. Le programme Élite vise des entrepreneurs et entrepreneures qui cumulent de 8 à 10 ans et plus d'expérience et qui se questionnent sur la prochaine étape pour faire grandir leur entreprise. Dans ce cas, le parcours comporte 12 séjours de 5 jours répartis sur 2 ans pour explorer, entre autres, la vision d'entreprise, la communication, l'incertitude, les relations avec le client et l'innovation.

UN ENRICHISSEMENT MUTUEL

Chaque séjour inclut des ateliers avec des experts et expertes ou des entrepreneurs et entrepreneures chevronnés, hébergés à l'École pendant 24 heures afin de laisser place aux échanges informels. «On utilise beaucoup les plages de rencontres informelles, parce que c'est là que les liens se tissent réellement», précise Isabelle Le Ber, la pdg de l'École. Les activités diverses dans leurs formes et leurs contenus multiplient les connexions, la transmission d'expérience et l'inspiration. De séjour en séjour, les entrepreneurs et entrepreneures d'une même cohorte se suivent, apprennent à se connaître et s'enrichissent mutuellement ; plusieurs restent souvent en contact au-delà du programme.

DES PERSONNES DE TOUS HORIZONS

Pour ceux et celles qui hésitent à s'engager dans ces longs programmes, l'École propose aussi des séjours intensifs de 2 jours, ou encore des immersions pour s'insérer dans une cohorte et profiter



▲
Isabelle Le Ber
École d'entrepreneurship de Beauce

d'une formation de 24 heures donnée par un entrepreneur ou une entrepreneure d'expérience. L'École accueille des personnes de tous les horizons, y compris des ingénieurs et ingénieures. «Les ingénieurs aiment s'appuyer sur du solide, mais quand on est entrepreneur, il faut savoir prendre des décisions sans avoir toutes les informations, indique Isabelle Le Ber. Nous les faisons travailler sur l'intuition et les incertitudes.» Depuis sa création en 2010, l'École a accompagné plus de 1000 entrepreneurs et entrepreneures de partout au Québec, et 85 % ont vu leur chiffre d'affaires augmenter. «Ils ont gagné en cohérence et en confiance dans leurs actions, ils disent avoir une meilleure vision et prendre de meilleures décisions», rapporte Isabelle Le Ber. ■

Mentorat en démarrage d'entreprise

Un accompagnement dans la prise de décision

Ibrahim Kaboré est promoteur de Koostiiga, une application mobile dédiée à l'entrepreneuriat, il est également mentor d'un entrepreneur en technologie CNC (usinage à commande numérique) chez Futurpreneur Canada. Cet organisme aide les entrepreneurs et entrepreneures de moins de 39 ans à obtenir un financement de démarrage et les met en relation avec des mentors et mentores volontaires et bénévoles pour les soutenir dans leur développement entrepreneurial. Dans le contexte du mentorat, Ibrahim Kaboré n'est ni conseiller, ni consultant, ni coach, ni formateur, et son rôle n'est pas de transmettre un savoir-faire, de donner des conseils ni de faire part de son expérience. «Ce n'est pas ce qu'apporte le mentorat, parce que les entrepreneurs le trouvent déjà dans des organismes d'accompagnement technique et financier de l'écosystème montréalais, signale Ibrahim Kaboré. Le mentorat est une relation de soutien à l'entrepreneur pour le développement de sa personnalité entrepreneuriale, un accompagnement dans la prise de décision.»

AVOIR DE L'INTUITION

Le mentor amène les entrepreneures et entrepreneurs à réfléchir et à se questionner sur les scénarios possibles. «L'objectif n'est même pas d'apporter une réponse toute faite, mais de les amener à comprendre la logique d'une décision et ses conséquences possibles», précise-t-il. Cette logique entrepreneuriale demande d'avoir de l'intuition pour prendre des décisions sans pouvoir s'appuyer sur des certitudes, ce qui déroge quelque peu à la façon de penser caractérisant l'exercice de l'ingénierie, constate Ibrahim Kaboré, qui accompagne actuellement un ingénieur en électromécanique.

TAIRE LES INCERTITUDES

Le mentorat peut porter sur la définition des objectifs de l'entreprise, l'achat d'équipement, le financement, mais aussi sur la relation avec le



▲
Ibrahim Kaboré
Koostiiga et Futurpreneur Canada

personnel, les associées et associés, et même sur l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Pour motiver et mobiliser les équipes, entrepreneures et entrepreneurs doivent parfois taire leurs incertitudes, ce qui peut les conduire à se retrouver isolés. «L'entrepreneur a besoin d'une personne à qui parler en toute confidentialité; une personne en qui il a confiance et qui va l'écouter», estime Ibrahim Kaboré. C'est aussi ce qui distingue le mentorat des autres formes d'accompagnement. ■

MAESTRO IQ

S'accomplir professionnellement avec les formations virtuelles de l'Ordre

La pratique du génie nécessite une formation continue régulière et de qualité. L'Ordre a conçu une myriade de formations virtuelles pour faciliter l'atteinte de vos objectifs professionnels. Consultez notre catalogue pour développer vos compétences.



La plateforme Maestro regroupe le catalogue des formations virtuelles proposées par l'Ordre.

Ce sont **plus de 40 heures de formation** réparties en trois catégories :

- ▶ pratique professionnelle,
- ▶ système professionnel,
- ▶ autres compétences de l'ingénieur.

Des habiletés relationnelles aux obligations professionnelles, les thèmes des formations sont extrêmement variés. L'objectif est de répondre au mieux aux besoins des ingénieures et ingénieurs qui font face aux nouveaux

enjeux du marché du travail dans un monde aux transitions rapides et déstabilisantes.

Comme l'illustre l'adage d'Albert Einstein, «La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.» Suivant ce précepte, la formation virtuelle **6 étapes vers une saine gestion du changement** a été mise en place afin de permettre aux ingénieurs et ingénieures de mettre des mots sur des processus inconscients et ainsi accélérer le processus d'adaptation tout en développant une résilience psychologique au changement. D'autres formations sont plus techniques comme **Zoom sur trois étapes clés d'un projet d'ingénierie**, qui propose d'outiller concrètement les ingénieurs et les ingénieures dans leur pratique de la gestion de projet.

64,95 \$
2 h



Zoom sur trois étapes clés d'un projet d'ingénierie



bit.ly/MAESTROIQ_3_etapes_projets

44,95 \$
1 h



6 étapes vers une saine gestion du changement



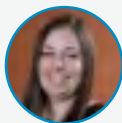
bit.ly/MAESTROIQ_6_etapes

Des contenus pertinents, sans tracas



Jamal Ouaggadi est ingénieur industriel au Centre de recherche et d'innovation du Québec (CRIQ). L'année dernière, il a suivi deux des formations virtuelles proposées par l'Ordre. «Le contenu était approprié à mes besoins et le support visuel très intuitif», témoigne l'ingénieur. «C'est également pratique de pouvoir faire une pause et de reprendre la formation quand c'est possible. Les formations virtuelles que j'ai suivies étaient d'excellente qualité.» Comme Jamal, 96 % des membres ayant suivi ces formations se disent satisfaits de l'expérience.

Afin de simplifier les démarches administratives liées à la formation continue obligatoire en génie, **les heures suivies sont automatiquement inscrites au dossier des membres.**



« Tout est fait pour nous aider et rendre ces moments de formation plus agréables. Les vidéos et les questionnaires interactifs sont ludiques », raconte Andréanne Côté, qui a suivi plus d'une vingtaine de formations en ligne. « Souvent, je commençais un bloc de cours et j'enchainais sur un deuxième sans trop m'en rendre compte. C'est quand même plus le fun que de lire des centaines de pages sur papier. »

Le génie représente 1,6 % du marché de l'emploi au Québec. Les ingénieures et ingénieurs contribuent aux grands secteurs de l'activité économique tout en ayant un souci constant de protection du public. En tant qu'ordre professionnel, l'Ordre se doit de proposer à ses membres une offre de formations qui leur permettent de devenir plus polyvalents et plus agiles dans leurs compétences. En somme, devenir des professionnels plus accomplis.

MAESTRO IQ



Découvrir les formations de l'Ordre





ARP (Assurance Responsabilité Professionnelle) Saviez-vous que...

Les régimes collectifs ARP de l'Ordre offrent une période de déclaration prolongée.

Régime collectif de base : période de déclaration prolongée de 5 ans. Certaines conditions s'appliquent.

En cas de retrait du tableau : la période de 5 ans commence le jour où vous n'êtes plus membre.

En cas de décès :

- si vous êtes membre, votre succession dispose de 5 ans pour faire des déclarations, s'il y a lieu.
- si vous êtes un ou une ex-membre, la période de 5 ans débute le jour où vous avez cessé d'être membre.



Important : Ce régime offre une couverture de 250 000\$ par sinistre et de 500 000\$ pour l'ensemble des sinistres découlant de services professionnels fournis pour un projet, et ce, quel que soit le domaine de génie.

Régime collectif complémentaire : période de déclaration prolongée de 5 ans en cas de cessation d'activité de l'employeur (ex. : faillite, fermeture, etc.) ou de **changement d'emploi**. Certaines conditions s'appliquent.

Votre ancien employeur continue à offrir des services d'ingénierie et adhère encore au régime collectif complémentaire? Vous continuez alors de bénéficier de la couverture pour vos actes passés, puisque la police du régime collectif complémentaire prévoit la couverture des employées et employés présents ou passés. Après cette période de 5 ans, le régime collectif de base prend la relève et vous offre une couverture tant que vous demeurez membre de l'Ordre, comme nous l'avons indiqué plus haut.



Important : Les montants de garantie varient selon votre police, puisque le régime collectif complémentaire est modulé en fonction de vos besoins.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'Ordre
(bit.ly/oiq_assurance_pro)
ou communiquez avec nous : arp@oiq.qc.ca.

C'EST PEUT-ÊTRE VOUS !

Vous êtes ingénieur.e ou candidat.e à la profession d'ingénieur (CPI) et vous travaillez dans les domaines :

- de l'énergie
- du génie agricole ou agroalimentaire
- de la construction (BIM)
- des innovations technologiques



Faites-vous connaître et partagez votre expérience dans votre revue *Plan* en écrivant à plan@oiq.qc.ca

ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec



COOPÉRATIVE D'INGÉNIERIE ALTE

Se donner les moyens de ses rêves

Les membres de la coopérative
d'ingénierie ALTE militent pour un génie
adapté aux besoins de la communauté.

Par Pascale Guéricolas

Photos : Denis Bernier

En 2016, Frédéric Léveillé-Guillemette revient du Pérou, où il a participé à la construction d'une serre solaire passive dans un village au climat désertique. Ce projet, en lien avec l'association étudiante Serre ÉTS, vise à mettre au point des technologies adaptées aux besoins des organismes en agriculture urbaine. Cet engagement va comme un gant à cet étudiant en génie mécanique à l'École de technologie supérieure, qui privilégie des solutions adaptées aux demandes réelles des agriculteurs urbains, plutôt que la conception d'outils technologiques à grand prix.

«Après avoir fait des stages en entreprise, je me sentais un peu comme une "bibitte" du développement durable, pas très à l'aise dans un milieu de travail surtout orienté vers la recherche de profits», admet le trentenaire.

Plusieurs de ses camarades partagent cette ambivalence quant à leur avenir professionnel. Ensemble, ils et elles consultent la Boussole entrepreneuriale, un outil d'orientation pour la création d'entreprises, et soudain tout s'éclaire : les coopératives de travail, un modèle qui leur était inconnu jusqu'alors, correspondent à leurs valeurs sociales !

CHOISIR SON MODE DE TRAVAIL

Un groupe composé de huit jeunes, encore aux études ou ayant récemment obtenu un diplôme, découvre avec ravissement un type de fonctionnement différent de celui de l'entreprise traditionnelle, et se mobilise rapidement. Les jeunes participent à un programme d'aide

«Les décisions sur l'avenir de la coop se prennent ensemble. Parfois, cela prend plus de temps, mais cela réduit la résistance au changement et nous procure une croissance plus assurée.»

— Frédéric Léveillé-Guillemette, ing. —
coopérative d'ingénierie ALTE



au démarrage de trois mois mis sur pied par une fédération qui soutient le développement et la reconnaissance de la coopération de travail au Québec, Réseau Coop, qui les familiarise avec les règles propres à ce domaine. En 2017, la coopérative ALTE, pour Autonomie locale en technologies environnementales énergétiques et équitables, voit le jour, en harmonie avec la vision de la profession des personnes qui l'ont fondée.

En premier lieu, le groupe convient que chaque membre décide du nombre d'heures consacrées à la coopérative. Frédéric Léveillé-Guillemette entreprend alors une maîtrise en efficacité énergétique portant sur l'analyse du cycle de vie de serres utilisant différentes formes d'énergie, tout en participant à la naissance d'ALTE. Aujourd'hui, c'est lui qui fournit le plus grand nombre d'heures à la coopérative en y travaillant 30 heures chaque semaine. «Je dispose d'un congé hebdomadaire de trois jours, explique ce partisan de la décroissance, maintenant ingénieur. C'est important pour moi de me consacrer à d'autres projets et de pouvoir m'occuper de mes deux enfants en bas âge.» Quelques membres de la coopérative participent à la constitution d'un écovillage à Saint-Adrien, en Estrie, basé lui aussi sur la coopération, tandis que d'autres poursuivent leurs études ou enseignent, par exemple.

OFFRIR DES SERVICES ABORDABLES

Cette souplesse et cette flexibilité correspondent à une vision de l'emploi souvent exprimée par des finissants et finissantes en génie ou par des gens d'expérience à la recherche d'une plus grande implication sociale. D'autant plus que la coopérative ne se limite pas à fournir des conditions de travail agréables à ses membres. Elle offre souvent ses services, à petit prix ou même gratuitement, à une clientèle qui n'a pas forcément les moyens de s'adresser à des cabinets-conseils classiques, en favorisant l'autonomie des communautés.

Au fil des ans, ALTE a ainsi conçu de nombreuses serres solaires passives, et a accompagné des coopératives

d'habitation soucieuses d'améliorer la performance énergétique de leur bâtiment, en changeant leurs fenêtres ou en corrigeant les problèmes de ventilation. «C'est important pour nous d'être là dès le début des discussions, pour laisser une place à l'humain dans les réflexions, souligne Frédéric Léveillé-Guillemette. On peut aussi assurer la surveillance des plans et devis, et rappeler à l'ordre les gens exécutant les travaux, à l'occasion. Plusieurs de nos clients bénéficient de subventions versées seulement à des projets contribuant à réduire les GES, et il faut donc veiller à leur bonne réalisation.»

UNE CROISSANCE ASSURÉE

Le fait que la coopérative regroupe des ingénieures et ingénieurs qui ont souvent une expertise annexe, en architecture par exemple, contribue à rendre leurs services encore plus intéressants. Chaque membre de ALTE gère son propre projet dans son secteur d'activité, ce qui donne davantage de pouvoir à chacun. Des rencontres au sein d'un comité de coordination facilitent aussi les échanges et rendent le poste de direction générale inutile. «Les décisions sur l'avenir de la coop se prennent ensemble, indique l'ingénieur en génie mécanique. Parfois, cela prend plus de temps, mais cela réduit la résistance au changement et nous procure une croissance plus assurée. De cette façon, tout le monde va dans le même sens.»

Ce modèle autogéré mise aussi sur l'équité : la coop applique une grille salariale unique, que les personnes accomplissent des mandats d'ingénierie ou de soutien administratif. Une approche cohérente avec la vision sociale du rôle des ingénieures et ingénieurs en vigueur chez ALTE, que Frédéric Léveillé-Guillemette met en pratique en participant à *Feu vert* à la radio de Radio-Canada. En collaborant à une émission portant sur les enjeux environnementaux, il conjugue deux passions, l'une pour le génie, et l'autre pour le partage du savoir. ■



CÉLESTE ROBERT, ING.

Entre hockey et tuyauterie

Après plusieurs années passées aux États-Unis, Céleste Robert, une Québécoise formée en génie mécanique à l'Université de Norwich dans le Vermont, revient s'installer chez elle, en Abitibi-Témiscamingue.

Par Valérie Levée

Photos : Denis Bernier

C'est par le hockey que Céleste Robert a pris le chemin du génie. Jeune joueuse de hockey, elle était entraînée par un gardien de but des Huskies de Rouyn-Noranda, qui est ensuite entré à l'Université McGill pour poursuivre son parcours de hockeyeur et entreprendre un baccalauréat en génie mécanique. Marchant sur ses traces, Céleste Robert choisit elle aussi d'étudier en génie mécanique tout en continuant à jouer au hockey. C'est ainsi qu'à 15 ans, elle quitte Rouyn-Noranda pour poursuivre ses études et sa passion aux États-Unis. Elle y termine son secondaire et intègre l'équipe féminine de hockey de l'Université de Norwich, puis entame son bac en génie mécanique. «Des universités avec une équipe féminine de hockey et où l'on peut faire des études en génie, il n'y en a pas beaucoup. J'ai été chanceuse de pouvoir aller dans un établissement qui offrait ce que je voulais», relate Céleste Robert.

QUATRE ANNÉES D'ÉTUDES BIEN OCCUPÉES

Durant les quatre années que Céleste Robert passe à l'Université, elle reçoit évidemment un enseignement en génie mécanique, mais elle suit aussi d'autres cours généraux et liés aux arts, car il n'y a pas d'équivalent du collégial aux États-Unis. Elle s'inscrit par exemple à un cours de création littéraire. «Ça m'a beaucoup aidée

«Des universités avec une équipe féminine de hockey et où l'on peut faire des études en génie, il n'y en a pas beaucoup. J'ai été chanceuse de pouvoir aller dans un établissement qui offrait ce que je voulais.»

— Céleste Robert, ing. —
Moreau



à améliorer mon écriture, à bien m'exprimer quand j'écris des courriels aux clients ou aux fournisseurs», reconnaît-elle. Elle suit aussi un cours de dessin, et les notions de perspective lui donnent une longueur d'avance pour voir en 3D des équipements techniques. «Je faisais entre 18 et 21 crédits par session, et avec le hockey je n'avais pas beaucoup de temps pour faire autre chose», se souvient-elle.

En réalité, Céleste Robert trouve quand même le temps de faire quelques travaux à distance pour Moreau, une entreprise de construction de Rouyn-Noranda. Même entre les périodes scolaires, elle ne chômait pas : soit elle rentrait à Rouyn-Noranda travailler chez Moreau, soit elle profitait de bourses de recherche pour s'initier au travail de laboratoire. Pendant deux étés, elle réalise dans le cadre de travaux de recherche des analyses thermiques sur des matériaux nanocomposites.

RETOUR À ROUYN-NORANDA

Après son baccalauréat, son expérience en recherche lui donne envie de poursuivre ses études pour faire une maîtrise, idéalement aux États-Unis. Elle postule dans quelques laboratoires et retourne travailler à Rouyn-Noranda en attendant les réponses avec impatience. Mais celles-ci sont négatives, ou, si elles sont positives, elles ne sont pas accompagnées d'une bourse scolaire. Céleste Robert doit réviser ses plans; heureusement, elle a déjà fait ses preuves chez Moreau. «Revenir travailler chez Moreau a toujours été une de mes options», confie-t-elle.

L'INGÉNIEURE DE CHANTIER

Céleste Robert n'a eu aucune difficulté à faire reconnaître son diplôme américain au Québec, car les États-Unis sont signataires de l'Accord de Washington et

parce que les programmes d'études en génie dispensés à l'Université de Norwich sont reconnus comme étant comparables à ceux du Canada.

Chez Moreau, Céleste Robert travaille comme ingénieure de chantier au département tuyauterie et plomberie. Moreau effectue beaucoup de travaux dans le secteur minier et installe des équipements de traitement et de transformation de la roche en minerais; Céleste Robert réalise la tuyauterie de ces équipements. «Les mines ont besoin d'alimentation en eau, en air. Il faut aussi de la tuyauterie pour la lubrification», explique l'ingénieure. Elle mène les projets de a à z, depuis la soumission, en passant par la préparation des documents et du matériel, jusqu'à la surveillance de l'exécution des travaux sur le chantier. «Je vois le projet au complet, c'est ce que j'aime», déclare-t-elle, ajoutant que «d'un projet à l'autre, ce ne sont jamais les mêmes problèmes, il y a toujours de nouvelles solutions à trouver et toujours de nouvelles choses à apprendre». Elle voit dans ses apprentissages des occasions de faire évoluer sa carrière.

Au-delà des aspects techniques, elle porte aussi un intérêt au contact humain. «Le côté humain peut parfois être laissé de côté, ou perçu comme étant accessoire, du moment que le projet est bien exécuté. Je crois au contraire que pour le client, le contact humain et la façon dont il est traité ont de l'importance.»

Et le hockey? Céleste Robert n'a pas accroché ses patins; elle joue toujours pour le plaisir et agit comme entraîneuse dans des équipes de hockey mineur. En été, elle joue aussi au volley-ball de plage, au soccer et au softball. À côté de ces activités sportives, elle participe à des festivals de musique, elle dessine et écrit des poèmes, et elle aime passer du temps avec sa famille, notamment en aidant ses parents à la ferme. Bref, sa vie est toujours bien remplie. ■

LE COLLOQUE

ANNUEL DE L'ORDRE

7 et 8 novembre 2022
Palais des congrès de Montréal

Photos :
Jeanne Castonguay-Carrière

MERCI

à tous les participants et participantes pour ce
retour en force après trois ans d'absence!

NOUS AVONS AFFICHÉ COMPLET!

Quelques chiffres

25
activités de
formation

98 %

taux de
satisfaction
générale du
Colloque

Plus de
650
participants

Sujets populaires



Habiletés
relationnelles

Développement
durable

Changements
climatiques

Leadership

Gestion et résolution
du stress

Ce que vous avez le plus apprécié



- ▶ Le dynamisme contagieux des animateurs et animatrices
- ▶ Les sujets traités, le choix des cours et le cadre agréable
- ▶ La pertinence et la diversité des sujets
- ▶ L'expertise des conférenciers et conférencières
- ▶ L'organisation générale
- ▶ La programmation riche et d'actualité

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu aux sondages.

Événements phares de cette édition

Lundi 7 novembre
Dîner-conférence

présenté par
FÉRIQUE
GESTION DE FONDS

**En route vers la mise en service du
Réseau express métropolitain (REM)**



Mardi 8 novembre
Forum

présenté par
BFL
CANADA

La rareté de la main-d'œuvre



Mardi 8 novembre
Dîner-conférence

présenté par
BANQUE NATIONALE

**Ingénierie et climat : pratiques
gagnantes pour se préparer aux impacts
des changements climatiques**



Mardi 8 novembre
Le point | Série de
courtes conférences

présenté par
TD **TD Assurance**

- Adaptabilité et agilité professionnelle
- Communiquer avec impact



Retrouvez les photos du Colloque
bit.ly/retour-colloque2022



Rendez-vous les **13 et 14 novembre 2023** au Palais des congrès de Montréal
pour une nouvelle édition du Colloque annuel de l'Ordre!

VISITE DU RÉSERVOIR BEAUDET UNE FORMATION RÉUSSIE !

Le 28 septembre dernier, le comité régional Mauricie–Centre-du-Québec organisait une rencontre formative de génie autour d’une visite du réservoir Beaudet, à Victoriaville.

Par Clémence Cireau

Créée en 1977, la réserve d’eau Beaudet assure à la ville une eau de qualité, tout en étant un parc récréatif plaisant et une zone d’observation ornithologique prisée. Depuis une vingtaine d’années, une accumulation de sédiments au fond du réservoir – à un taux de remplissage de 1% par an – entraîne une perte de profondeur, un réchauffement de l’eau et une prolifération excessive de plantes aquatiques. Le

volume d’eau diminue rapidement et le réservoir risque de devenir un énorme marais d’ici quelques années. Afin d’assurer la pérennité d’approvisionnement de la zone urbaine et de conserver la qualité de l’eau sujette à des risques de pollution agricole en cas d’incidents industriels ou de fortes pluies, la Ville de Victoriaville a lancé l’an passé un projet de restauration du réservoir; 50 millions de dollars y seront consacrés. «C’est un projet

« Notre volonté est de diversifier au maximum les lieux d'activités afin que tous les membres de l'Ordre de la Mauricie et du Centre-du-Québec y aient accès. »

— Martine Bernier, ing. —
Clow Canada



colossal, tourné vers les générations futures», assure Martine Bernier, ingénieure pour le fabricant de poteaux d'incendie et de vannes Clow Canada. Bénévole au comité régional, elle a organisé cette fin de journée de formation avec son collègue Alexis Petridis.

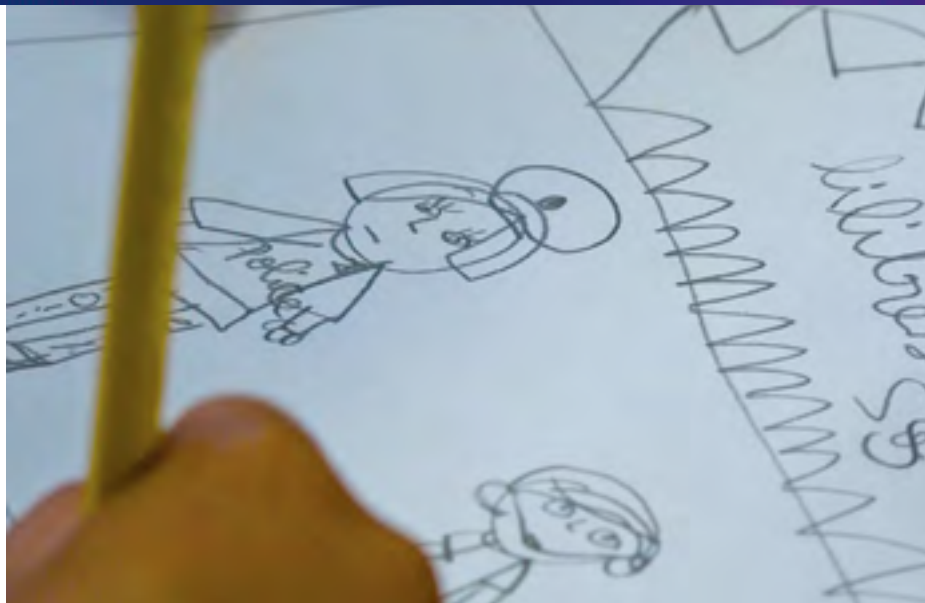
SOIF DE CONNAISSANCES

La visite du site a commencé à l'entrée de l'usine de traitement des eaux Hamel, accolée au réservoir. «Joël Lambert, ingénieur, directeur adjoint du Service du génie et de l'environnement à la Ville de Victoriaville, nous a tout d'abord expliqué le processus d'arrivée de l'eau dans l'usine, retrace Martine Bernier. Le groupe s'est ensuite dirigé vers la nouvelle réserve qui vient d'être créée afin d'isoler une partie de l'eau du réservoir en cas de pollution. Nous étions à peine sortis de l'usine que les personnes participant à la formation posaient déjà beaucoup de questions. Par chance, François Houle, le coordonnateur de la division Eau potable, faisait partie du groupe. Il a pu contribuer à étancher la soif de connaissances des ingénieures et ingénieurs présents. Avec Marie-Claude Levesque, ingénieure, coordonnatrice de la division Conception et réalisation, il a été question des défis techniques que pose la construction de cette réserve, ainsi que des difficultés à venir pour le dragage des sédiments prévu prochainement.» Les sédiments recueillis seront déshydratés et serviront à construire une zone récréative publique sur les abords du réservoir. La fin des travaux est prévue pour 2027.

RENCONTRE ENRICHISSANTE

Cette visite a remporté un franc succès. En moins d'une semaine, les 15 places disponibles pour la formation *Protéger la source d'eau de Victoriaville* étaient réservées. Qu'est-ce qui explique ce vif intérêt manifesté par les participantes et participants? Kaven Massé, ingénieur, souligne la dimension spectaculaire des travaux. «C'est un projet d'envergure dans une ville relativement petite, dit-il. La visite des lieux et les explications qu'on nous a fournies ont satisfait ma curiosité personnelle. De plus, c'est encourageant de voir que l'on peut dépasser les normes et innover à ce point en équipe, ça me stimule dans ma pratique professionnelle.» Pour Stéphane Jacques, ingénieur, ce sont les procédés utilisés qui ont retenu son attention. «J'ai recours à de tels procédés dans ma pratique du génie, mais on les utilise d'une façon différente dans ce projet, en rebond avec d'autres procédés. Et grâce à tout ça, j'ai de l'eau potable dans mon verre !» Quant à Martine Bernier, elle a adoré entrer dans les rouages d'un projet dont elle entend parler, comme tous les habitants de Victoriaville, depuis de nombreuses années. «Cette formation permet d'améliorer notre pratique du génie et de comprendre ce qu'il faut mettre en œuvre pour avoir de l'eau potable au quotidien.»

Le comité régional souhaite organiser de nouveau des formations de ce type – reconnues en tant que formations professionnelles – dans la région. «Notre volonté est de diversifier au maximum les lieux d'activités afin que tous les membres de l'Ordre de la Mauricie et du Centre-du-Québec y aient accès», indique Martine Bernier. ■



REDESSINER L'AVENIR

Les stéréotypes de genre s'ancrent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le projet *Redessiner l'avenir*, destiné aux enfants fréquentant l'école primaire, vise à déconstruire l'image genrée de certains métiers.

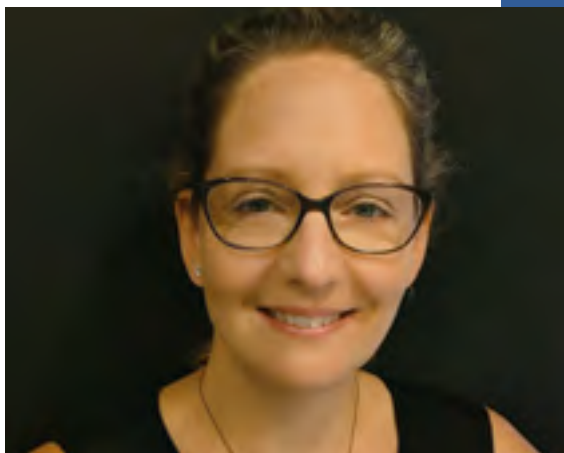
Par Clémence Cireau

Redessiner l'avenir est un programme né au Royaume-Uni. Cette initiative se déroule en deux parties. Tout d'abord, un intervenant ou une intervenante demande aux enfants de dessiner quelqu'un qui soigne des malades, qui éteint des feux ou qui conduit des avions. Rares sont les élèves qui dessinent une femme exerçant un métier traditionnellement masculin. L'inverse est également vrai : les enfants ne dessinent

pas des personnages hommes lorsqu'il s'agit d'une personne offrant des services éducatifs à de jeunes enfants, par exemple. La deuxième partie de l'intervention consiste à accueillir en classe des hommes et des femmes déjouant les aprioris de genre en ce qui concerne leurs métiers. «C'est impressionnant de voir combien les enfants sont intéressés, témoigne Geneviève Cyr, ingénieure, qui participe au projet *Redessiner*

**« J'aime utiliser la plateforme
Une heure de génie pour lier
le travail des ingénieures et
ingénieurs à l'actualité.
Les jeunes y sont
particulièrement attentifs. »**

— Geneviève Cyr, ing. —
Collège Montmorency



l'avenir. Les jeunes posent de très nombreuses questions sur notre quotidien. Actuellement, une pompière et moi-même nous rendons dans des classes de 3^e et 4^e année, par exemple. Le projet se base sur les disciplines rattachées à des programmes techniques du cégep.»

MIEUX INFORMER

Lorsque Geneviève Cyr découvre ce projet, porté par Anik St-Pierre – enseignante en techniques de sécurité incendie – en collaboration avec le Centre de services scolaire de Laval, cela fait tout de suite sens pour elle. «J'étais en train de préparer des ateliers de ce type dans l'école de mes enfants. Puis la pandémie est arrivée et tout s'est arrêté.» Geneviève Cyr s'intéresse à ces questions de sous-représentation des femmes dans certains corps de métiers depuis longtemps. Déjà, lors de ses études en génie électrique à Polytechnique Montréal, elle remarquait l'écart excessif qui existait. «La recherche en microélectronique est un milieu typiquement masculin. Les filles ne dépassaient pas les 5%. Et ce n'est guère mieux maintenant.» Aujourd'hui enseignante au département de la technologie du génie électrique au Collège Montmorency, à Laval, elle déplore qu'il n'y ait souvent aucune fille dans les cohortes. Grâce aux campagnes d'information menées dans les écoles secondaires, elle a la chance de rencontrer des conseillers et conseillères d'orientation pour leur présenter les profils existants et elle insiste beaucoup sur les questions de genre.

DÉPASSER LES STÉRÉOTYPES

Tout au long de sa carrière, Geneviève Cyr a travaillé en recherche et développement dans plusieurs entreprises en démarrage, puis en gestion de projet, avant d'opter pour l'enseignement. «J'ai toujours fait le même constat : il faut plus de filles en génie !» Poursuivant son engagement, elle est donc devenue ambassadrice de la



profession il y a deux ans. «Le secondaire est également un moment décisif dans l'avenir des jeunes filles. Les stéréotypes s'inscrivent quand on est tout petits, mais les choix d'orientation se prennent au secondaire.»

Geneviève Cyr a animé l'atelier scientifique *Faire preuve de génie pour survivre en forêt* et a tenu plusieurs kiosques dans des établissements scolaires, mais sa préférence va à *Une heure de génie*. «J'aime utiliser cette plateforme pour lier le travail des ingénieures et ingénieurs à l'actualité. Les jeunes y sont particulièrement attentifs.»

Les différents engagements de Geneviève Cyr sont complémentaires. «J'ai la conviction que l'augmentation du nombre de filles en génie se prépare dès le plus jeune âge. Cette démarche répond à un profond désir personnel, car je suis persuadée qu'il est nécessaire d'atteindre la parité dans notre société.» Geneviève Cyr espère que le projet *Redessiner l'avenir* s'étende à toutes les écoles du Québec. «Il faut toucher le maximum d'enfants pour qu'il y ait un effet à long terme.» ■



SIMON LAPOINTE, CPI

Influencer la vie des autres

Étudiant à la maîtrise en bio-ingénierie, Simon Lapointe, CPI, vient de lancer EncephalX, une entreprise sur le point de commercialiser de nouvelles plaques de fixation crâniennes destinées aux victimes d'un traumatisme crânien.

Par Pascale Guéricolas

Photo : René Houle

Il arrive à Simon Lapointe, 26 ans, d'aborder des questions graves avec ses amis en fin de soirée. Il s'interroge notamment sur l'importance des actions de tout un chacun sur l'environnement, ou sur la façon dont la profession d'ingénieur peut servir la collectivité. Cet étudiant à la maîtrise en bio-ingénierie a pris conscience dès le début de ses études à l'Université de Sherbrooke de l'incidence du génie sur la société. « Chaque fois que nous commençons un projet, les professeurs nous demandaient : À quoi va-t-il servir, que va-t-il améliorer? », se souvient le diplômé.

Il a fallu cependant que le jeune homme s'engage dans son cinquième stage en biogénie médical, à la fin de son baccalauréat en génie mécanique, pour qu'il découvre comment sa carrière pourrait véritablement avoir des retombées concrètes bénéfiques. À l'été 2019, le voilà recruté par une équipe de chirurgiens de l'Hôpital Fleurimont, à Sherbrooke, qui cherchent des solutions technologiques pour aider les personnes ayant subi une opération. Revêtu d'une combinaison bleue, il plonge dans l'univers de la salle d'opération, assistant aux interventions aux côtés du personnel soignant.

SOULAGER LES PERSONNES SOUFFRANTES

Le cœur bien accroché, le stagiaire s'intéresse aux personnes victimes d'un traumatisme crânien, première cause de mortalité chez les jeunes adultes en Amérique du Nord. Cette lésion nécessite souvent l'intervention du neurochirurgien Christian Iorio-Morin, professeur à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. Lors d'un traumatisme crânien, le choc peut faire enfler le cerveau

«Mon intérêt pour l'entrepreneuriat ne date pas d'hier. Il y a cinq ans, j'ai imaginé, avec une équipe d'étudiants du baccalauréat, un tissu pour faciliter le sommeil des personnes sinistrées ou des soldates et soldats déployés en urgence.»

— Simon Lapointe, CPI —
Université de Sherbrooke



▲ Simon Lapointe, CPI
Photo : Cédric Dessureault

dans la boîte crânienne. Or, pour laisser de l'espace au cerveau dilaté, il faut découper un volet osseux que l'on retire le temps que la pression diminue. Après plusieurs semaines, voire des mois, les patients et patientes devront subir une seconde opération, pour refermer la boîte crânienne avec ce même volet osseux, qu'on fixe avec des plaques de métal. Pendant cette période, la personne court des risques, puisque son cerveau est protégé uniquement par la peau.

En rencontrant les patients et patientes du neurochirurgien, Simon Lapointe prend la mesure des risques de complication et des souffrances qu'entraîne ce traitement. Décidés à les soulager, les deux hommes imaginent alors une nouvelle plaque de fermeture, qui permettrait d'éviter la deuxième intervention chirurgicale. Fabriquée en titane, un matériau fréquemment employé en chirurgie, cette plaque dynamique se fixe sur la boîte crânienne et s'adapte à l'enflure temporaire du cerveau de chaque personne. Ainsi équipés d'un *Ribbit* – un nom inspiré par la forme de cet appareil qui ressemble à une grenouille –, les malades voient leur convalescence et le risque de complications nettement diminués.

METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES

Très enthousiaste pour cette invention pleine de potentiel, l'étudiant décide d'en faire son projet de recherche de deuxième cycle, tout en mettant sur pied en même temps une entreprise pour commercialiser ce dispositif. «C'est vrai que cela a retardé un peu l'avancement de ma maîtrise, reconnaît le fondateur d'EncephalX, mais cela me permet aussi d'avoir accès à des bourses et de réfléchir à d'autres projets en lien avec la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.» Avec ses deux partenaires – Félix Dumais, responsable du volet technique, et le neurochirurgien Christian Iorio-Morin –, Simon Lapointe est déjà en période de recherche pour leur première ronde de financement importante. Pendant sa maîtrise, il a d'ailleurs suivi plusieurs cours à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke pour apprendre à démarcher des investisseurs et à naviguer dans le monde des affaires.

«Mon intérêt pour l'entrepreneuriat ne date pas d'hier, déclare Simon Lapointe. Il y a cinq ans, j'ai imaginé, avec une équipe d'étudiants du baccalauréat, un tissu pour faciliter le sommeil des personnes sinistrées ou des soldates et soldats déployés en urgence». Très investi dans ce projet, Simon Lapointe avait même déposé un brevet provisoire et pris contact avec des entreprises. Cette démarche illustre bien la volonté du jeune homme qui, enfant, imaginait son avenir comme inventeur. «Le fonctionnement des objets m'intriguait, mentionne ce curieux de nature. Vers huit ou dix ans, j'aimais bien défaire les autos téléguidées ou le mécanisme des petits pistolets qui projettent des balles en mousse.»

AMÉLIORER LA VIE DES PERSONNES SOUFFRANTES

Tout naturellement, Simon Lapointe a donc opté pour le génie mécanique après l'obtention d'un DEC en sciences. Son projet de fin de bac, consacré à la construction d'une maison munie d'une toiture de polymère recyclé et isolée avec du papier recyclé très efficace sur le plan énergétique, l'a fait hésiter à se diriger vers un domaine lié à l'environnement. Finalement, son engagement dans EncephalX comble son désir d'améliorer la condition des personnes qui souffrent physiquement.

Entre sa maîtrise, le démarrage d'une entreprise, les tests pour vérifier l'efficacité d'un prototype qui pourrait se retrouver sur le marché dans un proche avenir, les journées de Simon Lapointe se déroulent à 100 kilomètres à l'heure. Sauf que le jeune entrepreneur prend soin de décrocher régulièrement pour ne pas succomber à la pression. Vélo, ski, soccer, volley, il mène plusieurs activités sportives de front, sans oublier les rencontres régulières avec ses amis. Conscient de la longueur du processus avant que les plaques dynamiques *Ribbit* ne deviennent une réalité pour les personnes atteintes d'un traumatisme crânien, il mise sur l'équilibre pour atteindre son but, avoir une influence positive sur la vie des autres. ■

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 25 août 2022, M. **Benoit Bolduc, ing.** (membre n° 125108), dont le domicile professionnel est situé à Montréal, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Ouvrages temporaires

«DE PRONONCER la limitation volontaire du droit d'exercice de **Benoit Bolduc, ing.** (membre n° 125108) dans le domaine des ouvrages temporaires relatifs aux grues à tour.»

Cette limitation du droit d'exercice de **Benoit Bolduc, ing.**, est en vigueur depuis le 25 août 2022.

Montréal, ce 26 septembre 2022

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 21 avril 2022, M. **Adrien Tedondo, ing.** (membre n° 5007495), dont le domicile professionnel est situé à Anjou, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Protection incendie

«DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice d'**Adrien Tedondo, ing.** (membre n° 5007495), dans le domaine de la protection incendie, en lui interdisant, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, d'exercer toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la *Loi sur les ingénieurs* dans ce domaine.»

Cette limitation du droit d'exercice d'**Adrien Tedondo, ing.**, est en vigueur depuis le 21 avril 2022.

Montréal, ce 24 mai 2022

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 21 avril 2022, M. **Eric Truchon, ing.** (membre n° 122602), dont le domicile professionnel est situé à Chicoutimi, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Charpentes et fondations en béton

«DE LIMITER, jusqu'à ce que les cours de perfectionnement et le stage de perfectionnement n° 1 soient complétés avec succès, le droit d'exercice de **Eric Truchon, ing.** (membre n° 122602), en lui interdisant d'exercer, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la *Loi sur les ingénieurs*, lorsqu'elle se rapporte au domaine des charpentes en béton et fondations en béton.»

Cette limitation du droit d'exercice de **Eric Truchon, ing.**, est en vigueur depuis le 9 mai 2022.

Montréal, ce 9 juin 2022

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 21 avril 2022, M. **Réal Leblond, ing.** (membre n° 41527), dont le domicile professionnel est situé à Québec, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Charpentes et fondations

«DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de **Réal Leblond, ing.** (membre n° 41527), dans le domaine des charpentes et fondations (structures portantes de ponts roulants, monorails, palans et potences), en lui interdisant, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, d'exercer toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la *Loi sur les ingénieurs* dans ce domaine.»

Cette limitation du droit d'exercice de **Réal Leblond, ing.**, est en vigueur depuis le 21 avril 2022.

Montréal, ce 24 mai 2022

M^e Pamela McGovern, avocate
Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 21 avril 2022, M. **Daniel Robert, ing.** (membre n° 34649), dont le domicile professionnel est situé à Laval, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Génie municipal

«DE PRONONCER la limitation volontaire d'exercice de **Daniel Robert, ing.** (membre n° 34649), dans le domaine du génie municipal (gestion des eaux pluviales), en lui interdisant, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, d'exercer toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la Loi sur les ingénieurs dans ce domaine.»

Cette limitation du droit d'exercice de **Daniel Robert, ing.**, est en vigueur depuis le 21 avril 2022.

Montréal, ce 24 mai 2022

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 15 septembre 2022, M. **Peter Benedict MacIntosh, ing.** (membre n° 15242), dont le domicile professionnel est situé à Shawville, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à la suite des recommandations du Comité d'inspection professionnelle, à savoir :

Ponts et structures de transport

«PRONONCE la limitation volontaire d'exercice de **Peter Benedict MacIntosh, ing.** (membre n° 15242), dans le domaine des ponts et structures de transport, en lui interdisant, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, d'exercer toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la Loi sur les ingénieurs dans ce domaine.»

Cette limitation du droit d'exercice de **Peter Benedict MacIntosh, ing.** est en vigueur depuis le 15 septembre 2022.

Montréal, ce 17 octobre 2022

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 15 septembre 2022, M. **Samuel Auger Caron, ing.**, (membre n° 5020707) dont le domicile professionnel est situé à Rouyn-Noranda, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Mécanique du bâtiment (ventilation industrielle)

«DE LIMITER, jusqu'à ce que les cours de perfectionnement et le stage de perfectionnement soient complétés avec succès, le droit d'exercice de **Samuel Auger Caron, ing.**, en lui interdisant d'exercer, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la Loi sur les ingénieurs, lorsqu'elle se rapporte au domaine de la mécanique du bâtiment (ventilation industrielle).»

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur **Samuel Auger Caron** est en vigueur depuis le 3 octobre 2022.

Montréal, ce 3 novembre 2022

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 15 septembre 2022, M. **Mathieu Savard, ing.**, (membre n° 5014413) dont le domicile professionnel est situé à Rimouski, province de Québec, a fait l'objet d'une décision du Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec relativement à son droit d'exercice, à savoir :

Charpentes et fondations

«DE LIMITER, jusqu'à ce que les cours et le stage de perfectionnement soient complétés avec succès, le droit d'exercice de **Mathieu Savard, ing.**, en lui interdisant d'exercer, autrement que sous la supervision d'un ingénieur, toute activité professionnelle réservée aux ingénieurs par la Loi sur les ingénieurs, lorsqu'elle se rapporte au domaine des charpentes et fondations.»

Cette limitation du droit d'exercice de l'ingénieur **Mathieu Savard** est en vigueur depuis le 3 octobre 2022.

Montréal, ce 3 novembre 2022

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

Avis de radiation

AVIS DE RADIATION 2022-2023 (défaut de cotisation annuelle)

Avis est donné par les présentes que la Secrétaire de l'Ordre a, par délégation du Conseil d'administration, prononcé la radiation du tableau de l'Ordre des personnes dont les noms suivent, vu leur défaut d'acquitter leur cotisation annuelle pour l'année 2022-2023 (voir les articles 46 et 85.3 du *Code des professions*).

* Lorsque le nom d'une personne est précédé d'un astérisque, cela signifie qu'elle s'est réinscrite depuis la radiation et est membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec pour la période 2022-2023.

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Abdelhady	Yousra	VICTORIA
* Abdelnour	Carl	MONTRÉAL
Abdi	Hoche Yonis	PIERREFONDS
* Abou-Jaoudé	Simon	MONTRÉAL
Achkar	Marc Ousama	MONTRÉAL
Achour	Badr-Eddine	LAVAL
Acouetey	Pierre-Henri	MONTRÉAL
Adaszkiewicz	Mark L.	MONTRÉAL
Akber	Syed Zafar	WESTMOUNT
Akhnoukh	Marc	VAUGHAN
Al Jassim	Ali	MONTRÉAL
Alain	François	BROSSARD
* Alaoui Ismaïli	Othmane	QUEBEC
Alexandre	François	MORIN-HEIGHTS
AMINI-BAZIANI	GHOBAD	LONGUEUIL
Ammar-Khodja	Nacer	MONTRÉAL-NORD
Angeles Alvarez	Jorge	MONTRÉAL
Angers	Gilles	BAIE-COMEAU
* Aouba	Nora	VICTORIAVILLE
* Arnouk	Caroline	LAVAL
Arrelle	Eugène	QUÉBEC
* Aswal	Salaheddine	SAINT-JÉRÔME
Aubdoollah	Shehaad	MONTRÉAL
* Aubin	Charles-Philippe	SAINT-GEORGES
Audet	Nathalie	LÉVIS
* Audet Gagnon	Flavie	POINTE-AUX-TREMBLES
Audibert	Antoine	ZAVENTEM
Azirian	Georges	GRENOBLE
Azzouzi	Houda	CASABLANCA
Baillargeon Lessard	Benjamin	MONT-TREMBLANT
* Barakat	Khalil	BAABDAT
* Barcelo	Laurent	MONTRÉAL
Barceloux	Alain	RICHELIEU
Barrow	Julian	LAVAL
Bashour	Edward	WATERLOO
Beauchamp	Donald	MONTRÉAL
Beaulieu	Hélène	SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Beaulieu	Paul	MONTRÉAL
Beaumont	Pierre	SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE
Beaupré	Marco	LÉVIS
* Béland	Ernest Paul	TÉMISCAMING
Bélanger	Jeanot	GRANBY
Bélanger	Paul-Éric	LIVONIA
Bélanger	Pierre	MONTRÉAL
* Bélanger-Barrette	Mathieu	LÉVIS
* Béliveau	Francis	LASALLE
* Beluze	Laurence	MONTRÉAL
BenAttar	David	BOUCHERVILLE
Benes	Stéphane	MAGOG
Benhassine	Besma	SAINTE-CLAIRE
* Benterki	Nawel	QUÉBEC
Bergeron	Sylvain	ROUYN-NORANDA
Bergeron	Paul Henri	JONQUIÈRE
Bernard	Frank	DOLBEAU-MISTASSINI
* Bernard	Alexandre	MONTRÉAL
Berthelot Richer	Renaud	BROMONT
Bertrand	Alain	CHAMBLY
* Bertrand	Jacques André	HUDSON
* Bertrand	Sébastien	QUÉBEC
* Bertrand-Brochu	Jason	VAL-D'OR
* Bérubé	Denis	JOLIETTE
Bérubé	Patrick	SAINT-HIPPOLYTE
Berzi	Tewfik	KUJUAQ
Berzi	Patrick	MONTRÉAL
Besette	Carole	SAINT-CÔME
* Beveridge	William	OTTAWA
Bibeau	Louise	SHERBROOKE
Billette	Marc	MONTRÉAL
* Bilodeau	Angéline-Johanne	CLICHY
Bilodeau	Claude	ANJOU
Bilodeau	Luc	LÉVIS
* Biraro Baeni	Francis	LONGUEUIL
Bisaillon	Michel	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Bissonnette	Eric	MONTRÉAL
* Bizier	Germain	SAINT-JÉRÔME
Blackburn	Sébastien	CHICOUTIMI
Blais	J. Gabriel M.	LAVAL
Blanchet	Stéphane	QUÉBEC
Blazquez	Paul	LONGUEUIL
Blondeau	Philippe	SAINT-DENIS-DE-BROMPTON
Boctor	Fawzi	MONTRÉAL
Boileau	Stéphane	MONTRÉAL
Boily	Deny	LATERRIÈRE
Boivin	Adèle	OTTAWA
Boivin	Jean-Guy	SAINT-JÉRÔME
Bordes	Bruce	SAINT-LAURENT
Bosca	Renata	BOISBRIAND
Bouchard	Iann	LE CHEYLAS
* Bouchard	Jean-Sébastien	CHAMBLY
Bouchard	Claude	L'ANCIENNE-LORETTE
Boucher	André	SAINT-LOUIS
* Boucher	Patrick	MONT-ST-GRÉGOIRE
Boucher	Pierre Y.	SHAWINIGAN
Boucher	Elysa	GRANBY
Boudreau	René	NEW ORLEANS
* Boukerroum	Abdallah	MONTRÉAL
Boulangier	Florian	LA PRAIRIE
Boulangier	André	LÉVIS
Bouliane	Bruno	L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR
Bourachot	Cédric	QUAIX-EN-CHARTREUSE
Bourque	Marc-André	SAINT-COLOMBAN
Bourque	Normand	SAINT-LÉONARD
* Bousselsal	Oussama	DORVAL
Boustani	Marc	OTTAWA
Boutron	Christophe	MONTRÉAL
Boyer	Laurent	SAINT-BASILE-LE-GRAND
Boyer	Laurent	QUÉBEC
* Brayet	Christophe	OUTREMONT
Brazy	Alexandre	SHERBROOKE
Brion	Leïla	DRUMMONDVILLE
Brisson	Jean-Pierre	SAINT-JEAN-PORT-JOLI
Broca	Robert Arthur	DOLLARD-DES-ORMEAUX

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Brodeur	Stéphane	KIRKLAND
Brownridge	Terry Peter	SAINT-LAMBERT
Brunet	Pierre Aurel	ODENTON
Buccitelli	Samuel	SAINT-BRUNO
Buono	Carlo	LASALLE
Burgoyne	David	SAINT-LAURENT
Burrows	John Henry	PIERREFONDS
Busnita	Ana-Maria	SAINT-LAURENT
Caissy	Alain	LAVAL
Calatoru	Victor-Dorel	MONTRÉAL
Camara	Bakary	MONTRÉAL
* Campbell	Valérie	MONTRÉAL
Campeau	Marc	POINTE-AUX-TREMBLES
* Cantin	Véronique	TORONTO
* Cantin	Jacques	VARENNES
* Card	Jan Timothy	ST.GEORGE
* Cardenas Luza	Jose Omar	QUÉBEC
* Caron	Bertho	THUNDER BAY
* Caron	Maxime	MONTRÉAL
Caron	Rémi	TROIS-RIVIÈRES
Caron	Mario	TORONTO
Caron	Louis Philippe	MONTRÉAL
Carrié	Christian	SAINT-HUBERT
Carrier	Martin	LONGUEUIL
Carrières	Pascal	SAINT-LAURENT
Chaarani	Rabah	SAINT-LAURENT
* Chabane	Yannis	LONGUEUIL
* Chabi	Asma	SOMERVILLE
Chabrot	Jean	SAINTE-THERESE
* Chahla	Mark	WATERLOO
Champagne	Daniel	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Champagne	Francis	THETFORD-MINES
Chapron	Nicolas	BOUCHERVILLE
Chaput	Daniel	GRANBY
* Charest	Carl	SAINT-HUBERT
* Charest	Sébastien	TROIS-RIVIÈRES
Charland	Jean-Marc	MONTRÉAL
* Charron	Yves	LAVAL
Châtigny	Yves	SAINTE-MARIE
* Chavez	Luis	MONTRÉAL

Avis de radiation (suite)

Nom	Prénom	Domicile professionnel	Nom	Prénom	Domicile professionnel
Chériti	Amira	SAINT-LAURENT	* Daudelin	Jimmy	MIRABEL
Cherkaoui	Sidi Jaafar	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE	David	Simona Olivia	BROSSARD
Chevalier	Christian	LÉVIS	De Bonnières de Wierre	François	LAVAL
Chikhi	Karim	QUÉBEC	* Dea Gélinas	Michaël	DORVAL
* Chouinard	Louis	QUÉBEC	* Deblay	Maxime	SAINT-HUBERT
* Chrétien	Jacques	OSWEGO	Defela	Amanda	MONTRÉAL
* Cinq-Mars	Pierre	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	* Delgado	Victor	LAVAL
Ciolac	George-Valentin	GATINEAU	Demers	Pierre	CHICOUTIMI
Clément	Robert	SHERBROOKE	Demers	André	LÉVIS
Cloutier	Richard J.	BLAINVILLE	* Denis	Mathieu	ROUYN-NORANDA
Cloutier	Mathilde	MONTRÉAL	* Denis	Mathieu	MONTRÉAL
Cloutier	Joseph Roger	MCMASTERVILLE	* Depeyre	Bernard	CHAMBLY
Collin	Anne	BROOKLYN	Déry	Laurent	GATINEAU
Collins	Normand	TROIS-RIVIÈRES	Desaulniers	Jacques	SHAWINIGAN
Comeau	Daniel	L'ÎLE-BIZARD	Desbiens	André	QUÉBEC
Constans	Alain	BELOEIL	Deschênes	Guy	TORONTO
* Corne	Raphael	MONTRÉAL	* Desmarais	Gabriel	MONTRÉAL
Cornellier	Mathieu	VARENNES	* Desmeules	Martine	ALMA
Corriveau	Origène	LAVAL	* Desmeules	Mathieu	QUÉBEC
Costa	Alberto	KIRKLAND	Desroches	André	SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
Côté	Pierre	TROIS-RIVIÈRES	Desrosiers	Guy	MONTRÉAL
* Côté	Jean-René	SAINT-RAYMOND	* Di Ninno	Anthony	MONTRÉAL
Côté	Jean-Noël	DRUMMONDVILLE	Diallo	Alpha Boubacar	MONTRÉAL
Côté	Alain	SHERBROOKE	Diaz Sant'Ana	Adolfo Noel	SAINT-JÉRÔME
* Coulombe	Simon	SAINT-ISIDORE	* Dicaire	Jonathan	LONGUEUIL
Couture	Patrick	COURCELETTE	Digbe	Frema	LONGUEUIL
* Couture	Jean-François	JONQUIÈRE	Dion	Louis	SAINT-GEORGES
Couturier	Patrick	CACOUNA	Dionne-Gauthier	Alexis	SAINT-LAURENT
* Crête-Piché	Hubert	LONGUEUIL	D'Itri	Christina	DORVAL
* Croteau	Gilles	SAINTE-CLAIRE	Djurisic	Nikola	CORNWALL
* Crousset	Mario	GASPÉ	Doig	George Andrew	NORTH SAANICH
* Cunningham	Michael Joseph	WENTWORTH	Dorey	John David	ORLEANS
Cyr	Gilles	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS	Dorion	Julien	SAINT-HUBERT
Da Silva Leite	Maria Helena	MONTRÉAL	Dostie	Michel	TROIS-RIVIÈRES
Dagenais	Georges	MONTRÉAL	* Doudak	Edmond	LAVAL
Dagou	Ossey Albert	MONTRÉAL	* Doueihy	Stéphane	LASALLE
D'Alessandro	Alaina	SAINT-LAURENT	* Douville	Benoit	LONGUEUIL
* Dallaire	Serge Réjean	LONGUEUIL	* Drapeau	Guy	MONTRÉAL
Damaschin	Cornel Ioan	WILMINGTON	Drolet	Denis	POINTE-CLAIRE
Danylo	Norman Henri	VANKLEEK HILL	Drolet	Richard	BOIS-DES-FILION
Daoust	Claude	MAGOG	Drouin	Julie	QUÉBEC
D'Aquila	Dominic	SAINT-LÉONARD	Drouin	Gédéon	QUÉBEC
* Darche	Georges	BROMONT	* Drouin	Anne-Sophie	OTTAWA

	Nom	Prénom	Domicile professionnel
*	Drouin	Marie-Josée	SAINT-ARSÈNE
	Dubeau	Michel	BROMONT
	Dubois	Chantal	MONTREAL
	Dubois	Yanick	SAINT-HUBERT
	Dubourg	Quentin	CHAMBLY
	Dubuc	Léo	GRAND-MÈRE
	Ducros	Pierre Yves	MAGOG
	Dufort	Yves	QUÉBEC
	Dugas	J. Alphonse	OUTREMONT
	Dumas	Lucien	BROSSARD
	Dumitrescu	Georgeta	BROSSARD
	Dumoulin	Louis	BOUCHERVILLE
	Duong Bach	Ngoc	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
	Durivage	Luc	VERDUN
*	Dusome	Madison	VANCOUVER
	Dutil	Frédéric	QUÉBEC
	Edwards	Stephen Mark	OAKVILLE
	Egli	Paul	BAIE-D'URFÉ
	Ejjari	Monssif	LONGUEUIL
	El Akhbari	Youssef	LAVAL
	El Dick	Rakan	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
	El Hajj	Khaldoun	TORONTO
*	El Helbawi	Abed	BAIE-D'URFÉ
	El Moutaoui	Kaoutar	MONTREAL
	El Omali	Mourad	CONTRECOEUR
*	El-Aintabli	Mohamad	SAINT-HUBERT
*	Elfekhfakh	Khaled	ALMAZROWIAH
*	ELHAJJ	BRAHIM	MONTREAL
*	Emboussi Abogo	Etienne Marie	OTTAWA
	Emery-Gaudreau	Alexandre	QUÉBEC
	Fafard	Romain	CHICOUTIMI
*	Fall	Aboubacar	QUÉBEC
	Faltous	Bahaa	CALGARY
*	Faour	Rami	LAVAL
	Farah	Martin Mounir	CHÂTEAUGUAY
	Farah-Lajoie	Pierre	LAVAL
	Faraj	Wassim	TORONTO
*	Fareh	Fouad	VARENNES
	Farge	Jean Claude	KIRKLAND
	Farnesi	Giuseppe	VARENNES
*	Fatal	Solita	REPENTIGNY
	Faucher	Yvan	THETFORD-MINES
	Faye	Cheikh Ahmadou	CHANDLER

	Nom	Prénom	Domicile professionnel
	Fenan	Jawad	MONTREAL
	Ferooz	Nilab	MONTREAL
*	Ferret	Marion	MONACO
	Ferry	Joffrey	GATINEAU
	Fessard	Simon	MONTREAL
	Fillion	Tristan	QUÉBEC
	Finiels	Romain	DRUMMONDVILLE
	Fontaine	Michel	LONGUEUIL
	Fontaine	André	SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY
	Forest	Gilles	BLAINVILLE
*	Fortin	Karine	SAINT-HYACINTHE
*	Foudji Fetio	Aristide Ulrich	LA PRAIRIE
	Fournier	Michel	SHAWINIGAN
*	Fournier	Roger	QUÉBEC
	Gagné	Nathalie	SAINT-HYACINTHE
	Gagnon	Carl	SAINT-LAURENT
	Gagnon	Daniel	LONGUEUIL
*	Gagnon	François	QUÉBEC
*	Gagnon	Marcel D.	BEAUPRÉ
	Gagnon	Camille	CHICOUTIMI
	Gagnon	Jacques	LÉVIS
*	Galo	Charles Romain	OAKVILLE
	Gandhi	Nader	MONTREAL
	Garand	Jacques	SAINT-BASILE-LE-GRAND
	Gardner	Alain	LAVAL
*	Gariépy	Jean-Sébastien	VERDUN
	Gaudet	Grégoire	SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU
	Gaudette	Daniel S.	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
*	Gaudreault	Yves	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
*	Gaudreault	Marc	JONQUIÈRE
	Gaudreault	Camille	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
	Gaul	Michaël	LONGUEUIL
	Gaulin	Yves	BROMONT
	Gauthier	Claud	L'ÎLE-BIZARD
	Georges	Mélissa	DORVAL
	Georgescu	Constanta Adelina	SAINT-LAURENT
	Gérin-Lajoie	Robert	YAMACHICHE
	Germain	Jean-Pierre	LAVAL
	Gervais	Jean-François	FARNHAM
*	Ghafoud	Yassir	MONTREAL
	Ghaly	Wahid	POINTE-CLAIRE

Avis de radiation (suite)

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Ghanimi	Moline	MONTRÉAL-EST
Ghinet	Joe Marius	PICKERING
* Ghorbali	Ali	SAINT-LAURENT
Gibbons	Joseph Shawn	OTTAWA
* Gibbs	Shirley Awa Gon	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Gibeault	Jean-Pierre	MANSONVILLE
Giguère	Stéphane	LÉVIS
* Gilbert	Simon-Olivier	DOLBEAU-MISTASSINI
Gingras	Gaétan	NEUVILLE
* Giraldeau	Jonathan	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Girard	Doris	SAINTE-ROSE-DU-NORD
Girard	Yvan	FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
Girardin	Guy	BROSSARD
* Girouard	Audrey	OTTAWA
* Girouard	Jean-Marc	BÉCANCOUR
Giroux	Robert	MONTRÉAL
Glazer-Fournier	Patrick	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Godbout	Alain	BLAINVILLE
Goudreault	Marc	SAINT-LAURENT
Gouin	Samuel	QUÉBEC
Goulet	Pierre	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Goulet	Mario	QUÉBEC
Gradek	Thomas	ROSEMÈRE
Grant	Robert Stephen	LAC-BROME
* Gravel	Jean	LONGUEUIL
Grégoire	Olivier	MONTRÉAL
* Grenon	Pascal	MONTRÉAL
* Grondin	Eric	QUÉBEC
* Grondin	Stéphane	MONT-SAINT-HILAIRE
Guay	Gilles	MONTRÉAL
Guertin	Frédéric	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Guertin-St-Pierre	Renaud	OTTAWA
* Guia	Hichem	MONTRÉAL
Guiard	Antoine	MIRABEL
Guimond	Richard	ZURICH
Guimont	Bernard	MONT-TREMBLANT
Guimont	Jean-Philippe	LETHBRIDGE
Guo	Peng	BROSSARD
Haberl	Andrew	SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Nom	Prénom	Domicile professionnel
* Haddad	Nabil	BROSSARD
Hafid	Mohamed	BURLINGTON
Hamelin	Raymond	QUÉBEC
Han	Yu-Mei	OAKVILLE
* Harbachi	MohamedZouhair	PETERBOROUGH
Harbec	Normand	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Hassan	Khodeja	MONTRÉAL
Hassan	Jacques	MONTRÉAL
Hazel	Christian	POINTE-CLAIRE
* Hemmatjou	Hossein	SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
* Hernandez	Gabriel	LACHINE
Herviou	Ronan	MONTRÉAL
* Hétu	Marc-André	BOIS-DES-FILION
Hobeika	Christelle	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Hocquel	Aurélié	BOUCHERVILLE
Hoege	Keith	SAINT-LAURENT
* Hoffman	Samantha	MONTRÉAL
Hoffmeyer	Shawn	WATERLOO
* Hoga	Emmanuelle Andrée	MONTRÉAL
Hoqui	ValentinPeyo	LEDEUX
Hotte	Yvon	MONTRÉAL
* Houacine	Hamza	SAINT-LAURENT
Houlné	Jean-Pierre jr	MONTRÉAL
Hull	Richard	SAINT-LAURENT
* Huot	Frédéric	SHERBROOKE
* Huot	André	HUDSON
* Jaber	Abdul Kader	CARP
Jackson	Peter	VAL CARON
Jacques	Charles-Henri	BEAUCEVILLE
* Jeanbart	Karl	DUBAI
Jeffers	Nicholas	OTTAWA
Jodoin	Catherine	SAINT-LAURENT
Jodoin	André	SAINT-HUBERT
Jolicoeur	Gilles	QUÉBEC
* Juncos	Enrique Gabriel	LAVAL
* Jung	Douglas	MONTRÉAL
* Kamoso	Louis-Marie	DORVAL
* Karaziwan	Abdel Jalil	MONTRÉAL
Karnauchow	Peter Paul	PIERREFONDS
* Kerloch	Stéphane	SHERBROOKE
Kervran	Jean-Etienne	MONTRÉAL
* Kesraoui	Lydia	MONTRÉAL

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Khem	Thay Eng	LAVAL
Kim	Hyelim	MONTRÉAL
Ko	Hung-Ren	WINDSOR
* Kouki	Slim	QUÉBEC
* Koum	Elvis Charly	DORVAL
Kreuh	Matthew	ANJOU
Kruzich	Frank	BEACONSFIELD
* La Roche	Robert	MONTRÉAL
Labbé	Simon	SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES
Labdaoui	Younes	MONTRÉAL
Laberge	Philippe	QUÉBEC
* Laberge	Martin	POINTE-AUX-TREMBLES
Labrosse	Robert	LACHINE
Lacasse	Clément Reynald	LAC-BEAUPORT
Lachance	Jean-Paul	PINTENDRE
Lachapelle	Luc	SAINTE-ADÈLE
* Lachapelle	Daniel	REPENTIGNY
* Lacharité-Bilodeau	Francis	PLESSISVILLE
Lacombe	Roger	TROIS-RIVIÈRES
Lacroix	Yves	TROIS-RIVIÈRES
* Ladouceur	Larry	LEBEL-SUR-QUÉVILLON
Laferrière	Roger	MONTRÉAL
* Lafleur	Paul	QUÉBEC
Lafleur	Denis	SAINT-HUBERT
* Lafleur-Lauzon	Maxime	MONTRÉAL
Lafond	Diego	MONTRÉAL
Laforte	Lisa	CHICOUTIMI
* Lafrance	Matthieu	MONTRÉAL
* Lagana	Vincenzo Jr	MONTRÉAL
* Lahaye	Pierre-Michel	DRUMMONDVILLE
* Lajeunesse-Ménard	Simon	POINTE-CLAIRE
Laliberté	Jean	WATERVILLE
L'Allier	Robert	SHEFFORD
Lallouz	Stephanie	CÔTE SAINT-LUC
Lamarre	Claude	MONTRÉAL
* Lamoureux	Christian	CANDIAC
* Lamrani	Ahmed	MONTRÉAL
Lanciault	François	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Langburt	Jérémy	CONCORD
Langlois	Valérie	JONQUIÈRE
* Lapointe	Carol	MONTRÉAL
Lapointe	Stéphane	SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Lapp	Anthony	POINTE-CLAIRE
LaPrairie	Richard Green	RENO
Laprise	Rémi	GATINEAU
Larivière	Richard	MAGOG
* Laroche	Patrick	ASHLAND
Larochelle	Luc	MONTRÉAL
Laurin	Marcel	BURNABY
Lavallée	Daniel	SAINT-JÉRÔME
Lavastre	François	CHICOUTIMI
Lavergne	Pierre	FULFORD
* Laverty	Ryan	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
* Lavigne	Francis	POINTE-CLAIRE
Lavoie	Yves	SOREL-TRACY
* Lavoie	Léger	SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA
* Lavoie	Marc-André	MONTRÉAL
* Lavoie	Mathieu	ROUYN-NORANDA
Le Floch	Samuel	MONTRÉAL
Le Piquet	Nicolas	MONTRÉAL
Le Van	Tiu	OTTAWA
Lebrigue	Abdelilah	CASABLANCA
* Leclair	Jean	SAINT-ANSELME
Leclerc	Robert	MONTRÉAL
* Leclerc	Simon	JONQUIÈRE
* Leclerc	Michel	VAUDREUIL-DORION
Leclerc	Marc	VAL-DES-LACS
* Lefebvre	Stéphane	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Lefebvre	Jean-François	MONTRÉAL
* Lefebvre	Philippe-Alexandre	WOODBIDGE
Lefi	Viktoriya	MONTRÉAL
Lefrançois	Christophe	MONTRÉAL
Legaré	Ivan	BOUCHERVILLE
* Legault	Pierre	MONTRÉAL
* Lemay	Jean-François	LONGUEUIL
Lemhachheche	Fatiha	CANDIAC
Lemieux	Karina	LÉVIS
* Lemieux	Luc	QUÉBEC
Leost	Laurie	MIRABEL
Lepage	Paul William	BROMONT
* Lepage	Jean-Félix	TORONTO
* Lépine Thériault	Philippe	MONTRÉAL
Leroux	André	MAGOG
* Lesnik	David	BELOEIL

Avis de radiation (suite)

Nom	Prénom	Domicile professionnel	Nom	Prénom	Domicile professionnel
Lessard	Michel	GRANBY	* Meunier-Asselin	Hélène	SHERBROOKE
* Lessard	Stéphan	MARIEVILLE	Michaud	Eric	SARASOTA
Levasseur	André Gérard	SHAWINIGAN	Michel	Jean-Sébastien	TORONTO
* Levasseur	Serge	YOUNGSVILLE	Midgley	Daniel Hunt	POINTE-CLAIRE
Levesque	Réjean	BOUCHERVILLE	Midiohouan	Guy-Renaud	MONTRÉAL
* Lévesque	Jean-François	DRUMMONDVILLE	Mili	Selim	VERDUN
Lévesque	Sylvain	CHICOUTIMI	Millar	Richard Clive	LEXINGTON PARK
Lévesque	Rock	SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI	Millet	David	MONT-ROYAL
Lévy	Jacques	CÔTE SAINT-LUC	Minescu	Camil Mario	CERNAY
Liby	Georges V.	MONTRÉAL	* Mingallon Villajos	Maria Del Carmen	AUCKLAND
Loiselle	Yves	SAINT-ANICET	* Mitchell	Normand	SAINT-JACQUES
Longpré	Alain	MONTREAL	Moghareh	Soroush	DELSON
Louis	Dominique	MONTRÉAL	Moore	Maurice	QUÉBEC
Luong Dinh Giap	Mélanie	VERDUN	* Morales Corso	Magaly Margarita	LAVAL
MacPherson	Gerald	LAKE ELSINORE	Morcos	Wagih Daoud	MONTRÉAL
Mahmoud	Hazem	BURNABY	* Morency	Jimmy	QUÉBEC
* Maillet	Martin	CALGARY	* Moreton	Nancy	MONTRÉAL-EST
Major	Rachel	SASKATOON	* Morin	Michel	SHERBROOKE
Malek	Azita	MONTRÉAL	Morin	Pierre	JOLIETTE
Maltais	Jean-Philippe	PLESSISVILLE	Morin	Antoine	LA BAIE
Maranda	Denis	STANSTEAD	* Morin	Réjean	SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES
Marceau	Eric	SAINTE-JULIE	Morin	Denis	MAGOG
Marchionni	Silvano	MONTRÉAL	Morisse	Gauthier	MONTRÉAL
* Marcil	James	MONTRÉAL	Morissette	Louis	SAINT-BONIFACE
Marcotte	Jacques	QUÉBEC	Morneau	Jean-François	LAVAL
Marcotte	Nicolas	SAINT-LAURENT	Moronta Marcano	Yeily Josefina	LAVAL
Marcotte	Rémi	LONGUEUIL	Mulligan	Patrick	DUBUQUE
* Marcoux	Réjean	SAINT-GEORGES	Munz	Richard Jürg	WESTMOUNT
Marcoux	Sylvain	L'ÎLE-BIZARD	* Naccache	Marc	LAVAL
* Marholz Fuentes	Erwin Christian	MONTRÉAL	* Naguime	Slimane	QUÉBEC
Marois	Luc	GATINEAU	* Nahhas	Edgar	JONQUIÈRE
Marolleau	Julien	MONTRÉAL	* Nandhra	Sharanpreet	LA PRAIRIE
Martel	Jacques	BROSSARD	* Narbonne	Reno	MONTRÉAL
Martin	Baptiste	LAVAL	Naymeh	Olivier	L'ISLET
Massé	Bernard	REPENTIGNY	Ndamukunda	Ilias	BROSSARD
Masson	Julien	MONTRÉAL	Neagoe	Teodor	PIERREFONDS
Mathieu	Ronan	MONTREAL	* Neault	Sébastien	MIRABEL
* Mc Mahon	Christian	SAINTE-JULIE	* Nematollahi	Hoda	NOORDWIJK
Ménard	Danièle	MONTRÉAL	* Néron	André	SHERBROOKE
Ménard	Claudyne	DOLLARD-DES-ORMEAUX	Néron	Alexandre	CHICOUTIMI
* Ménard	Odette	SAINT-HYACINTHE	* Ngoy-Wessessi	Brice Cesar	MONTRÉAL
Mercier	Gérard	LONGUEUIL	Nguyen Trong	Nghia	MONTRÉAL
* Meunier	Vincent	MONTRÉAL	Nguyen-Huu	Phuc	MONTRÉAL
			Niang	Maniang	SAINT-LAURENT

Nom	Prénom	Domicile professionnel
* Niango	Cedric Aymeric	VAL-D'OR
* Nolet	Patrick	QUÉBEC
Normand	Jean-Pierre	LONGUEUIL
Orbovic	Nebojsa	OTTAWA
Ouellet	Marc-André	VAL-D'OR
Ouellet	Marc Olivier	MONTRÉAL
Ouellette	Alain	MONTRÉAL
* Ozcan	Selim	BAIE-COMEAU
Paape-Miyoshi	Monika	MONTRÉAL
Pacheco-Aliaga	Mabel Tania	LONGUEUIL
Paduano	Giuseppe	MIRABEL
* Pagé	Olivier	LONGUEUIL
Palement	Jean	MONTRÉAL
Pantel	Jean-Christophe	ANJOU
Papadam	Theofanis	CÔTE SAINT-LUC
* Paquet	Michel	OTTAWA
Paquet	Nicolas	SAINT-LAMBERT
Paradis	Claude	SAINT-EUSTACHE
* Paré	Kevyn Alexandre	MONTRÉAL
Paré	Laurent-Jacques	BÉCANCOUR
* Parent	Manuel	QUÉBEC
Parent	Francois	BROMONT
* Parent	Jordan	RIVIÈRE-DU-LOUP
* Parisi	Patrick	SAINT-LAMBERT
Parrack	Brian Roger	POINTE-CLAIRE
Paunescu	Adrian Dorin Vasile	MONTRÉAL
* Pelland-Leblanc	Jean-Philippe	SHERBROOKE
* Pelletier	Charles	QUÉBEC
Pépin	Geneviève	MONTRÉAL
Pereira	Joseph-Marie	GRANBY
Perret	Anne	L'ÎLE-BIZARD
* Perron	Nancy	SAINT-APOLLINAIRE
* Perron	Georges	CHICOUTIMI
Peters	Roeland Hendrik	STANBRIDGE EAST
* Petrazzuoli	Antonio	SAINT-LAURENT
* Phan Lachapelle	Luc-Antoine	MONTRÉAL
Phaneuf	Mylène	ACTON VALE
Phaneuf	Pierre	LAVAL
Picou	Maxime	CHICOUTIMI
* Pineault	Julie	CALGARY
Plante	Roger	MONTRÉAL
* Plante	Jonathan	VANCOUVER
Plouffe	Alain	SHERBROOKE
Poisson	Nicolas	QUÉBEC

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Poree	Guillaume	LA PRAIRIE
Potvin	Janick	JONQUIÈRE
Potvin	Clément	JONQUIÈRE
Potvin	Hervé	SAINT-JÉRÔME
* Poulin	Richard	LONGUEUIL
* Poulin	Yves	SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE
* Poulin	Michael	QUÉBEC
* Poulin	Jean-Philippe	LÉVIS
Poulin	André	CONCORD
* Pratte	Yannick	MONTRÉAL
Prémont	Gilles	QUÉBEC
Propetto	Loris	DOLLARD-DES-ORMEAUX
* Provost	Francis	TERREBONNE
* Provost	Martin	MONTRÉAL
Provost	Jean-François	MIRABEL
* Pruneau-Tremblay	Gabriel	QUÉBEC
Quraeshi	Saeed	POINTE-CLAIRE
Radayski	Todor	LAVAL
* Rahhali	Ahmed	MONTRÉAL
Rakman	Chetan	L'ANCIENNE-LORETTE
Raymond	Gilles A	LAVAL
Refalo	Christian	MONTRÉAL
* Renous	Johanne	LAVAL
* Rheault	Christian	MIRABEL
* Rhéaume	Jean-Nicolas	L'ISLET
Rhou	Bassam	TORONTO
Richard	Daniel	SHEFFORD
Richer	Jean	BROSSARD
* Riendeau	Scott	MONTRÉAL
Roach	Alvin	FREDERICTON
Roberge	Pierre	SAINT-LAURENT
* Robert	Yoann	JONQUIÈRE
Roch	Sylvain	GATINEAU
* Roche	Josée Ann	SAINT-MATHIEU-DE-LAPRAIRIE
* Rodriguez Salazar	Juan Francisco	MONTRÉAL
Roquet	Marie-Claude	VARENNES
Roscanu	Radu-Marin	LAVAL
Ross	Pierre	SAINT-HUBERT
Ross Comeau	Kevin	MONTRÉAL
* Routhier	François	DRUMMONDVILLE
Roy	Just	LONGUEUIL
Roy	Isabelle Patricia	OTTAWA

Avis de radiation (suite)

Nom	Prénom	Domicile professionnel	Nom	Prénom	Domicile professionnel
* Roy	Annie	QUÉBEC	Tardif	Yves	LAC-BEAUPORT
Roy	Victor	MONTRÉAL	Taschereau	Gilles	SAINTE-FOY
* Roy	Mathieu	CHAMBLY	Tawfik	Ramy	DOLLARD-DES-ORMEAUX
Royer	Christian	SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY	* Tchibozo	Henry	POINTE-AUX-TREMBLES
* Rozon	Jonathan	MIRABEL	Terache	Célia	SHERBROOKE
* Rudolf	Loïc	MELBOURNE	* Tessier	Jonathan	BROMONT
Sabourin	Jean-Guy	LONGUEUIL	* Thériault	Dominic	MONTRÉAL
Saim	Mahieddine	SAINT-LAURENT	Therrien	Denis	TROIS-RIVIÈRES
* Saleh	Ahmad	DUBAI	Therrien	Richard	SHERBROOKE
* Saliani	Armand	LACOLLE	* Thibeault	Stéphane	QUÉBEC
Samson	Marc-Daniel	MONTRÉAL	Thibeault	Francis	SHAWINIGAN
Sarafinchin	Murray Gregory	TORONTO	Thibeault-Raviolatti	Marc	MIRABEL
Saucier Robertson	Derrick	MONTRÉAL	* Thibodeau	Jean	QUÉBEC
Saury	Christopher	MONTPELLIER	Thomas	Anne	BOBIGNY
Sauvageau	David	VERDUN	* Thomassin	Renaud	LONGUEUIL
Sauvageau	Alexandre	GRANBY	Thorn	Yves	MONTRÉAL
* Sauvé	Pierre	MONTRÉAL	Thouin	Robert François	REPENTIGNY
* Savard	Danny	MONTRÉAL	Thouin	Charles-William	TROIS-RIVIÈRES
Savu	Titus-Lucian	MONTRÉAL	Tiano	Joey	MONTRÉAL
* Séguin	Nicolas	MONTRÉAL	* Touchette	Michel	MONTRÉAL
* Sekla	Sabry Habib	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE	Toupin	Roger	SAINT-CHARLES-DE-DRUMMOND
Semak	Roy Peter	MONTRÉAL	* Toussaint	Kristopher	SOREL-TRACY
Senn	Lucile	BROSSARD	Toutant	Serge	LAVAL
Serpa Carvajalino	Pablo Alberto	LAVAL	Trahan	Louissette	SAINT-HUBERT
* Sheridan	Edward	OTTAWA	* Tremblay	Darryl	JONQUIÈRE
Simard	Alain Jacques	QUÉBEC	Tremblay	Alain	PIERREFONDS
* Simard	Gilles	BAIE-COMEAU	Tremblay	Dany	BLAINVILLE
Simard	Rémy	CHARLESBOURG	Tremblay	Marc	MONTRÉAL
Sirois	Antoine	QUÉBEC	* Tremblay	Dany	CHICOUTIMI
Slaoui	Rabiah	POINTE CLAIRE	* Tremblay	Patrick	REPENTIGNY
Spooner	Jacques	BROSSARD	Tremblay	Erik	OTTAWA
* Stein	Philippe	BROSSARD	Tremblay	Catherine	MIRABEL
St-Gelais	Catherine	QUÉBEC	* Tremblay	Fernand	SAINT-JEAN-CHRYSTOSTOME-DE-LÉVIS
* St-Martin	Patrick	MONTRÉAL	Tremblay	Richard	SAINT-BRUNO
* St-Pierre	Nathalie	MAGOG	* Tremblay	Richard	QUÉBEC
St-Pierre	Olivier	ROUYN-NORANDA	Tremblay	Dany	MONTRÉAL
St-Pierre	Louis	PREISSAC	* Trempe	Claude	QUÉBEC
Styrczula	Mark	MONTRÉAL	Trempe	Philippe	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
* Summers-Lepine	Daniel	LONGUEUIL	* Trudeau	Olivier	SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
Sylvain	Serge	LONGUEUIL	Trudel	Gilles	ANJOU
Szita	Peter	SAINTE-THÉRÈSE			
* Tadj	Chakib	SAINT-LAURENT			
Tapiero	Laure	MONTRÉAL			

Nom	Prénom	Domicile professionnel
* Turcot	Michael Clinton	MONTRÉAL
Turcotte	Rémi	LÉRY
Vachon	François	TORONTO
Vachon-Robichaud	Sébastien	QUÉBEC
Vagner	Odette	MONTRÉAL
Valade	Georges	MONTRÉAL
* Valsorda	Paolo	SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Vangraefschepe	Franck	VERSAILLES
* Véronneau	André	VAL-DES-SOURCES
Verreault	Jean-Pierre	VARENNES
Vezeau	Brian	SAINT-LUDGER
Videtic	Martin	BOUCHERVILLE
Villeneuve	Clément	LA MALBAIE
Vincent	François	LAVAL
* Virely	Didier	TOULOUSE
Viret	Bertrand	LA PRAIRIE
Voeltzel	Nicolas	SHERBROOKE

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Voisine	Claude	MIRABEL
* Vu	Kinh Luan	MIRABEL
* Waknin	Dave	LAVAL
* Wall	Leonard	GATINEAU
Wang	Xin	GUANGZHOU
* Weinerman	Michael	MONT-ROYAL
Williot	Ken R.	LAVAL
Wong	James Van Yen	VERDUN
Wong	Bernard Shiu Fai	SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
Yasmine	Steven	MONTRÉAL-EST
Yu	Jia Yuan	MONTRÉAL
* Zafiris	Cecilia	MONTRÉAL
* Zaharia	Theodor	BROSSARD
Zarei	Zouya	WESTMOUNT
Zurbuchen	Claude Sven	SOREL-TRACY

Pour obtenir toute information additionnelle, consultez le bottin des membres sur le site Internet de l'Ordre des ingénieurs du Québec : <https://membres.oiq.qc.ca/OIQ/Public/Fr/Bottin/Recherche>.

Avis de radiation

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 15 septembre 2022, le Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la radiation des membres dont le nom apparaît ci-dessous, pour avoir fait défaut de se conformer aux obligations de la formation continue obligatoire conformément au *Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs*.

Cette décision est en vigueur depuis le 17 octobre 2022.

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Nguyen	Tang Hieu	SHERBROOKE

Montréal, ce 17 octobre 2022

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et directrice des Affaires juridiques

Avis de radiation (suite)

Avis de radiation

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26), avis est donné par la présente que, le 13 octobre 2022, le Comité des requêtes de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la radiation des membres dont le nom apparaît ci-dessous, pour avoir fait défaut de se conformer aux obligations de la formation continue obligatoire conformément au *Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs*.

Cette décision est en vigueur depuis le 14 novembre 2022.

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Abdelnour	Razek	KANATA
Abou	Séraphin Chally	BROSSARD
Andjelic	Stefan	SAINT-LAURENT
Azzuolo	Nicola	SAINT-LÉONARD
Baulne	Marc André	LACHINE
Blanchet	Carl	KINGSEY FALLS
Blusanovics	Vincent	EVERGREEN
Boivin	Marc-André	CANDIAC
Borsellino	Carmelina	BARRINGTON
Bouyela	Alphonse Junior	GATINEAU
Buckley	Craig	OTTAWA
Calado	Daniel	LAVAL
Cameron	Alexander	EDMONTON
Chami	Michel	LAVAL
Cochelin	Pierre	MONTREAL
Conciatori	David	QUÉBEC
Cozens	John	MONTREAL
Desjardins	Danny	TERREBONNE
Duclos-Hindie	Nicolas	QUÉBEC
Fréchette	Luc Guy	SHERBROOKE
Germain	Marie-Pier	SAINT-LAMBERT
Hainse	Jacques	SAINTE-CATHERINE-DE-HATLEY
Hanna	Ashraf	MISSISSAUGA

Nom	Prénom	Domicile professionnel
Haydock	Steve	TROIS-RIVIÈRES
Izzi	Francesco	L'ILE-BIZARD
Joly	Jean Francis	MONTREAL
Lazo de la Vega Rosenthal	Kelly	ANJOU
Lemieux	Richard	MONTREAL
Lostracco	Michael Don	SPRING
Miko	Shannon	CHICOUTIMI
Morissette	Rock	UASHAT
Papaconstantinou	Nicholas John	POINTE-CLAIRE
Paris	Benoit	BLAINVILLE
Peterkin	Andrew	LAVAL
Roberge	Mathieu	SAINT-FERREOL-LES-NEIGES
Sbeghen	Pierre	SHEFFORD
Sirerol	Nathalie	PARIS
St-Laurent	Hugo	QUÉBEC
Sullivan	John Michael	TORONTO
Terrisse	Jean-Philippe	BLAINVILLE
Théberge	Gilbert	SAINTE-CATHERINE
Théberge	Jean-François	MONTREAL
Wang	Yihau	FORT LEE

Montréal, ce 14 novembre 2022

M^e Pamela McGovern, avocate

Secrétaire de l'Ordre et
directrice des Affaires juridiques

Nouvelle cohorte d'ingénieurs et ingénieures en titre

Permis d'ingénieurs et ingénieures délivrés par le Comité d'admission à l'exercice de l'Ordre des ingénieurs du Québec du 1^{er} août au 16 octobre 2022

Abasi, Nazifa	Brillant, François-Eric	Domayo Moukam,	Goulet-Gosselin,	Lavoie-Beauregard,
Abbass, Rana	Brizard, Benoît	Jeanne Marcelle	Sébastien	Xavier
Abdel Malek, Stephanie	Brohier, Sébastien	Dostie, Dominique	Grand-Pierre, Thierry	Law, Candice
Abi Hanna, Anthonio	Brunet, Etienne	Drapeau, Antoine	Grondin, Philippe	Law, Hin-Fai Haven
Abouhammada,	Brunet, Mathieu	Drouin, Étienne	Hamel, Vincent	Lechasseur, William
Abdelfettah	Brun-Jolicoeur, Camille	Ducharme, Jan	Harvey Girard, Marc	Leclerc, Pascal
Abran, Vanyel	C. Ratelle, Nicolas	Duchesne, Ariane	Olivier	Lécuyer, Maxime
Addison, Laurence	Calabrese, Jeremie	Duguay-Mercier, Xavier	Hawat, Ellie	Lee, Seng Cheok
Aferane, Zineb	Carrier, Sarah	Dunaevskii, Pavel	Hébert, Marc-Olivier	Lépine, Julien
Aissaoui, Soumia	Castro Hernandez, Yaid	Dupré-Ouellet, Félix	Hébert, Marie	L'espérance, Samuel
Ait Kadi, Laila	De Las Mercedes	Dupuis, Philippe	Henneuse, Médéric	Lessard, Louis-Charles
Al Sayed, Chady	Caux, Jean-Philippe	Dupuis, Robin	Herman, Arthur	Lévesque, Pierre-Marc
Alain-Lachance,	Chacon Medina,	Duval, Clara	Herran Quijano,	Li, Yaqi
Maxime	Jose Daniel	Egesborg, Geneviève	Juan Diego	Louinel, Fabrice
Altorffer, Vincent	Chahbi, Othmane	El Gana, Yousra	Houle, Olivier	Luneau, Louis-Simon
Anandakumar, Anjana	Champagne, Andrée	El Hachimi, Ahmed	Huard, Daniel	Macdonald-Ducharme,
Aoun, Farid	Champagne, Félix	El-Bitar, Maurice	Huot-Coulombe,	Zachary
Aubé, Maxime	Champagne, Nicolas	Ellison, Philippe	Vincent	Maheux, Eve
Auf, Mohamed	Chartrand, Eric	El-Zein, Alaa	Huot-Drouin,	Maheux, Sébastien
Axais, Apostolos	Charvet,	Essien, Evelyn	François-Xavier	Mailhot, Alex-Sandra
Azzoun, Hocine	Jean-Baptiste	Estevez Carlucci,	Hurteau, Kevin	Majdi, Azadeh
Bachkhanji, Joseph	Chelala, Marc	Jazmin	Husain, Ali	Makolo, Tshiangala
Bakardjiev, Kiril Ivanov	Cheng, Brian	Fafard, Luc	Id Abderrahim,	Mansour, Tao
Beudet, Philippe	Cherki, Yacine	Fafournoux, Ludovic	Abdelmalek	Mantha, Kim
Beaudoin, Antoine	Claude, Jonathan	Fawzy, Nardine	Ireland, Alexander	Marcoux, Maxime
Beaulieu, Simon	Clouâtre, Jade	Ferland, Eve	Jameison, James*	Marzban, Mostapha
Beauvilliers, Tania	Codère, Olivier	Ferri, James	James, Jackson	Mashayekhi, Reza
Bédard, Gabriella	Coisne-Pinelli, Sylvain	Fettaka,	Jetté, Bruno	Masse-Dufresne, Alexis
Bélanger, William	Comtois, Gabriel	Mohamed Zakaria	Kawlay, Krish	Matteau, Sébastien
Belhannachi, Rafika	Corbu, Mihai	Fevereiro, Benjamin	Khalil, Jean-Paul	Maya Jimenez,
Ben Rached, Emna	Cordon Barrera,	Fillion, Maxime	Kharrouby, Ahmed	Daniel Adolfo
Benoit, Laurent	Edwar Andres	Fokraoui, Hamza	Kocsis, Istvan-Tibor	Mcisaac, Anne
Benyoucef, Sofiane	Cormier, Léane	Fornasier-Bélanger,	Komah, Khadidja	Merzouk, Hamza
Berger, Maxime	Côté, Cédric	Vincent	Kouatchou Tchamo,	Messing, Raphael
Bergeron, Valérie	Côté, Ludovic	Fortier, Olivier	Christian	Metallaoui, Amina
Bérubé, Jean-Philippe	Craigie, Elaine	Fortin, Rosemarie	Kouki, Najet	Mhamdi, Hafedh
Bibies, Michael	Cuvelier, Raphaël	Francois, Sandy	Kugathan, Gukeshan	Michaud, Jean-Félix
Blais, Jean-Christophe	Cyr, Frédéric	Frangakis, Alexander	Labelle, Mathieu	Michaud, Jean-Philippe
Blanchette, Nicolas	Czyzewski, Joey	Fredj, Samy	Lafrenière, Pierre-Luc	Millier, Anne F
Blouin, Karl James	D'amato, Domenico	Frégeau, Vincent	Lagacé, Kevin	Mireault, Michael
Boily, Justin	Daniil, Theodor-Ioan	Fricke, Sebastian	Landry-Leclerc,	Miszkiel, Peter
Boisvert, Mathieu	Defranoux, Eva	Gagnon Perrault,	Jonathan	Mohebbi, Abolfazl
Bolduc, Olivier	Degrace,	Benoit	Lapointe, Gabriel	Mongeau, Philippe
Bolduc, Sean	Andrée-Maude	Gaudreau, Jérôme	Lapointe, Jérôme	Montmagny, Roxan
Bonnard, Beliny	Derlukiewicz, Daniella	Gensale, Antonietta	Laroche-Boisvert,	Morin, Éliisa
Boucher, Pamela	Deschênes, Émile	Ghabat, Houssam	Mélanie	Moscoso Linares,
Boucher-Roy,	Desfossés, Antoine	Ghanem, Said	Larouche, Marie-Pier	Edwin Edwar
Louis-Philippe	Didi, Anas	Giguère, Vincent	Launay,	Mosdier,
Bouchriha, Moncef	Diouf, Ismaïla	Gingras, Jean-François	Marc-Alexandre	Charlton William
Boudreau, Raphaël	Diouf, Mame Mingue	Girard, Étienne	Lavigne, Francis	Mouhyi, Omar
Boulay, Kevin	Dizdar, Sabahattin	Girard, Julien	Lavoie, Félix	Muhammad, Hafsa
Boulet, Pierre Alexandre	Djermane, Amirouche	Gobeil, Charles	Lavoie, Julien	Muller, David
Boutin-Frenette, Laurie	Dodier, Laura			Murphy, Gabrielle

Nouvelle cohorte d'ingénieurs et ingénieures en titre (suite)

Permis d'ingénieurs et ingénieures délivrés par le Comité d'admission à l'exercice de l'Ordre des ingénieurs du Québec du 1^{er} août au 16 octobre 2022

Nadeau, Joel	Pena Molano, William Alexander	Saad, Mike	Tatianchenko, Stephaniea	Zaabi, Khaled
Nader, Jean-Marc	Périnet Martel, Isaac	Saker, Lotfi	Tekem Fanche, Dylane	Zahid, Adil
Nait, Adam	Pétrin, Jean-Christophe	Sanchez Rafael, Oscar	Wilfried	Zalla, Adama
Newby, Pascal	Pilote, Frédérique	Abelardo	Temgoua Guemole, Urbain	Zghibri, Smail
Nguyen Côté, Patrick	Proulx, Yanick	Sanchez Sabogal, Javier Andres	Touahri, Hacene	Zlatanovic, Sanja
Njanji Bouley's, Desire Darcy	Quevillon-Charbonneau, Olivier	Sané, Insa Kéba	Tremblay, Nicolas	Zongo, Teegawendefloriane
Nke Engoulou, Rose Ghislaine	Quirion, Julien	Savard, Bruno	Tremblay, Nicolas	
Noirant, Guillaume	Quiroz, David	Savignac, Dany	Tremblay, Vincent	
Nolet, Anne-Gabrielle	Rachedi, Rym Ikhlas	Sedoud, Abderrahim	Trépanier, Philippe	
Normandeau, Pascal	Rafo, Kusay	Séguin, Alexandre	Turcotte, Mikaël	
Ouarid, Abdeljalil	Ralay, Hélène	Sharawi, Mohammad	Vaillancourt Cashman, Anthony	
Ouellet, Maxime	Rassil, Samarkande	Sime, Maturin	Vanderweyden, Laura	
Oularé, Massakoro	Ricot, Elie Jean	Simo, Gabriel	Vieira, Henrique	
Pacarar, Antoine	Rioux-Rousseau, Alex	Slezak, Amanda	Vignola, Guillaume	
Painchaud, Keven	Robert, Alexandre	Sporea, Ionut Andrei	Villeneuve, Benoit	
Pandolfo, Felipe	Rodriguez Chaparro, Luis Eduardo	St Fleur, Fritz Gerald	Vodonou, Gildas	
Panah, Firooz*	Roger, Patrick	St-Aubin-Fournier, Francis	Vuong, Anh Kiet	
Patel, Devan	Romero-Rosales, Verónica	Surprenant, Alexandre	Waingortin, Julian	
Paul, Dideley	Ronci, Jessica	Tahaei, Sayed	Wang, Lingnan	
Peerbuccus, Hishaam Fadwil	Roy-Chapdelaine, Jérémy	Amirhossein	Welsh-Leblanc, Vincent	
Pellerin, Jérémie	Ruel-Dumais, Frédérick	Tahori, Salaheddine	Wong, Steven	
Pelletier, Dominique		Taib, Hanaa	Wong, William	
Pelletier, Philippe		Tao, Zhaojun	Younes, Georges	

* Titulaire d'un permis temporaire pour un projet particulier. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec l'Ordre.

Mosaïque

AVIS DE DÉCÈS

Du 8 août au 18 octobre 2022 (période de réception des avis)

L'Ordre des ingénieurs du Québec offre ses sincères condoléances aux familles et aux proches des personnes décédées suivantes :

ROBERT FOURNIER
RIMOUSKI

HÉLÈNE MADELEINE GAGNON
BOUCHERVILLE

BENJAMIN GERSOVITZ
WESTMOUNT

JOSEPH RAYMOND LAURENT
LAVAL

ROBERT LÉVESQUE
LAVAL

CHARIF MOUKARZEL
MONTRÉAL

LOUIS RHEAUME
KIRKLAND

CHARLES ROUX
MONTRÉAL

ANDRÉ SAUVÉ
VAUDREUIL-DORION

PIERRE ST-ONGE
QUÉBEC

ROGER VALLÉE
TERREBONNE

Pour nous informer du décès d'une ou d'un membre, veuillez écrire à l'adresse suivante : sac@oiq.qc.ca



Examen professionnel

AVIS

À TOUS LES CANDIDATS ET CANDIDATES À LA PROFESSION D'INGÉNIEUR ET AUX PERSONNES DÉTENTRICES D'UN PERMIS RESTRICTIF TEMPORAIRE

Conformément au *Règlement sur les autres conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des ingénieurs du Québec*, les prochaines séances d'examen auront lieu comme suit :

Dates des prochaines séances d'examen

Séance	Lieu	Date limite d'inscription
21 janvier 2023 à 9 h	Montréal	24 décembre 2022
4 février 2023 à 13 h	Trois-Rivières	7 janvier 2023
11 mars 2023 à 13 h	Rouyn-Noranda	11 février 2023

Pour vous inscrire à une séance, vous devez vous rendre sur la plateforme d'inscription. Vous trouverez le lien vers la plateforme sur le site de l'Ordre à la rubrique Je suis – Candidat à la profession d'ingénieur (CPI). Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec le Service à la clientèle aux numéros suivants : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, option 1.

En conformité avec la *Loi sur la langue commune et officielle du Québec, le français*, cet examen est administré en français. Toutefois, les candidats et candidates qui se qualifient pour un permis temporaire selon l'article 37 de la *Charte de la langue française* peuvent obtenir un exemplaire bilingue du questionnaire.



Informez-nous

VOUS N'AVEZ PAS FOURNI À L'ORDRE UNE ADRESSE COURRIEL ?

Vous devez fournir à l'Ordre une adresse courriel, laquelle doit être établie à votre nom (art. 60 du *Code des professions*). Cette adresse doit être fonctionnelle et vous permettre de recevoir les communications de l'Ordre.

VOUS DÉMÉNAGEZ OU CHANGEZ D'EMPLOI ?

Vous devez aviser le secrétaire de l'Ordre de tout changement relatif à votre statut, à vos domiciles résidentiel et professionnel, aux autres lieux où vous exercez la profession et à votre adresse courriel, si nécessaire, et ce, dans les 30 jours du changement (art. 60 du *Code des professions*).

VOUS AVEZ ÉTÉ DÉCLARÉ.E COUPABLE D'UNE INFRACTION CRIMINELLE OU PÉNALE OU FAITES L'OBJET D'UNE POURSUITE CRIMINELLE ?

Vous devez informer le secrétaire de l'Ordre que vous avez été déclaré.e coupable, au Canada ou à l'étranger, d'une infraction criminelle ou disciplinaire ou que vous faites l'objet d'une poursuite pénale pour une infraction passible de cinq ans d'emprisonnement ou plus, et ce, dans les 10 jours où vous êtes informée de la décision ou, selon le cas, de la poursuite (art. 59.3 du *Code des professions*).

Pour apporter des modifications à votre profil, rendez-vous sur votre portail

membres.oiq.qc.ca

DOSSIER

Formation 150 ans de Polytechnique Montréal : à découvrir dans le prochain numéro de **plan.**

La formation des ingénieures et ingénieurs est essentielle pour faire face aux défis industriels et environnementaux présents et futurs du Québec. Depuis 150 ans, la belle province peut compter sur l'apport important de diplômées et diplômés de Polytechnique Montréal pour assurer son développement.

Plan vous invite également à faire plus ample connaissance avec l'ingénieure Maud Cohen, la première directrice générale de Polytechnique Montréal.

Tout cela et bien plus encore à lire
dans le numéro de janvier-février 2023 de votre revue **plan.**

Pour une présence publicitaire dans **plan.**

 **CPS**

Renseignements : Dominic Desjardins
CPS Média : 450 227-8414, poste 309 | ddesjardins@cpsmedia.ca

Femmes en génie

Guide de l'employeur pour un milieu de travail plus diversifié, inclusif et équitable

JANVIER 2022

Téléchargez-le sur le site de l'Ordre
bit.ly/guide_employeurs_OIQ



ing. Ordre
des ingénieurs
du Québec



TD Assurance
Meloche Monnex

**On est prêts
pour vous**



**En tant que membre
de l'Ordre des ingénieurs
du Québec, sentez-vous
en confiance grâce aux
taux privilégiés offerts
par TD Assurance.**

Vous pourriez économiser grâce à
nos tarifs d'assurance auto et pour
propriétaire, copropriétaire
et locataire.



**Obtenez une soumission et découvrez combien
vous pourriez économiser!**

**Allez à tdassurance.com/oia
Ou composez le 1-877-818-6220**



Le programme d'assurance habitation et auto TD Assurance Meloche Monnex est offert par Primum compagnie d'assurance. Il est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. Agence en assurance de dommages, au Québec, et par Agence Directe TD Assurance Inc., ailleurs au Canada. Notre adresse est le 50, place Crémazie, 12^e étage, Montréal (Québec) H2P 1B6.

En raison des lois provinciales, ce programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.